



metro

RAPPORT ANNUEL 2013

*Bien vous connaître
nous rend
encore meilleurs !*

Profil corporatif

Avec un chiffre d'affaires annuel dépassant les 11 milliards \$ et plus de 65 000 employés, METRO est un chef de file dans la distribution alimentaire et pharmaceutique au Québec et en Ontario, où elle exploite un réseau de 566 marchés d'alimentation sous plusieurs bannières dont Metro, Metro Plus, Super C, Food Basics et Adonis, de même que 257 pharmacies principalement sous les bannières Brunet, Pharmacy et Drug Basics.

Faits saillants 2013

- ➔ Bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ de 478,4 millions \$, en hausse de 3,9 % sur la base de 52 semaines en 2012
- ➔ Bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ de 4,92 \$, en hausse de 8,1 % sur la base de 52 semaines en 2012
- ➔ Rendement des capitaux propres de 27,0 %, supérieur à 14 % pour une 20^e année consécutive
- ➔ Augmentation de 15,2 % des dividendes trimestriels par action, en hausse pour une 19^e année consécutive
- ➔ Cours de clôture de l'action de 64,74 \$, en hausse de 10,9 %

Réseau de magasins

	SUPERMARCHÉS	MAGASINS D'ESCOMPTE	TOTAL	PHARMACIES
QUÉBEC	217 METRO METRO PLUS ADONIS	85 SUPER C	302	184 BRUNET BRUNET PLUS BRUNET CLINIQUE CLINI PLUS
ONTARIO	148 METRO ADONIS	116 FOOD BASICS	264	73 PHARMACY DRUG BASICS
TOTAL	365	201	566	257

Supermarchés



Magasins d'escompte



Partenaire



Réseau de pharmacies



Informations prospectives: Pour toute information contenue dans le présent rapport annuel et pouvant être considérée comme une information prospective, se reporter à la section « Informations prospectives » du rapport de gestion, page 36.

Faits saillants financiers

	2013 IFRS 52 SEMAINES	2012 IFRS 53 SEMAINES	2011 IFRS 52 SEMAINES	2010 PCGR 52 SEMAINES	2009 PCGR 52 SEMAINES
Résultats d'exploitation (EN MILLIONS DE DOLLARS)					
Chiffre d'affaires	11 402,8	11 674,9	11 070,0	11 021,1	10 882,8
BAIIA ⁽¹⁾⁽²⁾	781,2	822,9	725,8	747,5	704,8
Bénéfice des activités opérationnelles	601,6	639,0	546,5	549,2	518,0
Bénéfice net	721,6	489,3	392,7	391,8	354,4
Bénéfice net des activités poursuivies ajusté ⁽¹⁾	478,4	471,5	408,6	385,1	361,0
Fonds autogénérés	566,8	546,1	542,4	547,8	520,1
Structure financière (EN MILLIONS DE DOLLARS)					
Total de l'actif	5 061,5	5 150,9	4 817,4	4 796,9	4 658,1
Dettes non courantes	650,0	973,9	656,2	1 004,3	1 004,3
Capitaux propres	2 807,4	2 545,1	2 399,3	2 442,8	2 264,1
Par action (EN DOLLARS)					
Bénéfice net de base	7,52	4,87	3,81	3,67	3,21
Bénéfice net dilué	7,46	4,84	3,79	3,65	3,19
Bénéfice net dilué des activités poursuivies ajusté ⁽¹⁾	4,92	4,66	3,94	3,59	3,25
Valeur comptable	30,72	26,19	23,74	23,25	20,85
Dividendes	0,9650	0,8375	0,7475	0,6475	0,5375
Ratios financiers (%)					
BAIIA ⁽¹⁾⁽²⁾ /chiffre d'affaires	6,9	7,0	6,6	6,8	6,5
Bénéfice des activités opérationnelles/chiffre d'affaires	5,3	5,5	4,9	5,0	4,8
Rendement des capitaux propres	27,0	19,8	16,6	16,6	16,4
Dettes non courantes/capital total	18,8	27,7	29,9	29,1	30,7
Cours boursier (EN DOLLARS)					
Haut	75,81	59,68	49,55	47,01	40,00
Bas	56,52	43,76	42,11	33,02	27,38
Cours de clôture (À LA FIN DE L'EXERCICE)	64,74	58,40	44,69	45,15	34,73

(1) Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS » du rapport de gestion, page 36.

(2) Bénéfice avant frais financiers, impôts et amortissement

CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MILLIONS DE DOLLARS)

13	11 402,8
12	11 674,9
11	11 070,0
10	11 021,1
09	10 882,8

BÉNÉFICE NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AJUSTÉ⁽¹⁾ (EN MILLIONS DE DOLLARS)

13	478,4
12	471,5
11	408,6
10	385,1
09	361,0

BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AJUSTÉ⁽¹⁾ (EN DOLLARS)

13	4,92
12	4,66
11	3,94
10	3,59
09	3,25

Message aux actionnaires



ERIC R. LA FLÈCHE
Président et chef de la direction

L'industrie de la distribution alimentaire au Canada a été marquée par une forte concurrence en 2013 causée principalement par une augmentation accélérée du nombre de nouveaux magasins, l'absence d'inflation du panier alimentaire et une hausse des ventes en promotion. Ces facteurs ont entraîné une légère réduction de notre chiffre d'affaires qui a atteint 11 402,8 millions \$ comparativement à 11 674,9 millions \$ l'an passé. En excluant la 53^e semaine de l'exercice 2012, notre chiffre d'affaires de l'exercice 2013 a diminué de 0,4 % comparativement à celui de 2012. Malgré cette baisse, nous avons réalisé une augmentation de notre bénéfice net et de notre bénéfice net dilué par action en 2013 grâce à une bonne gestion de nos

marges brutes, au contrôle de nos coûts d'exploitation et à notre programme de rachat d'actions.

Notre bénéfice net de l'exercice 2013 a été de 721,6 millions \$ comparativement à 489,3 millions \$ l'an passé, en hausse de 47,5 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 7,46 \$ par rapport à 4,84 \$ l'an passé, en hausse de 54,1 %. Cette forte hausse s'explique par la disposition de près de la moitié de notre placement dans Alimentation Couche-Tard Inc. au deuxième trimestre pour un gain net d'impôts de 266,4 millions \$. En excluant ce gain et les autres éléments non récurrents, ainsi que le bénéfice net de 11 millions \$ de la 53^e semaine de 2012, notre bénéfice net des activités

poursuivies ajusté⁽¹⁾ de 2013 a été de 478,4 millions \$ comparativement à 460,5 millions \$ en 2012, en hausse de 3,9 %. Notre bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ a été de 4,92 \$ comparativement à 4,55 \$, en hausse de 8,1 %.

Nous avons aussi réalisé un rendement des capitaux propres de 27,0 % en 2013, dépassant 14 % pour une 20^e année consécutive. Notre dividende a été augmenté à 1,00 \$ par action sur une base annualisée, en hausse de 16,3 %. Nous avons racheté plus de 6 millions d'actions en 2013 comparativement à plus de 4 millions d'actions en 2012. Le titre a clôturé à 64,74 \$ à la fin de l'exercice comparativement à 58,40 \$

(1) Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS » du rapport de gestion, page 36.



PIERRE H. LESSARD
Président du conseil

en 2012, en hausse de 10,9 %. Le titre de METRO a connu une progression au cours des 15, 10 et 5 dernières années financières de 605,6 %, 240,7 % et 103,8 % respectivement, soit des rendements nettement supérieurs à l'indice S&P/TSX. Notre situation financière est très saine avec un ratio de dette non courante sur le capital total de 18,8 % à la fin de l'exercice 2013 et une cote de crédit BBB.

Actionnaire important d'Alimentation Couche-Tard Inc. depuis 1987, nous avons décidé, au deuxième trimestre de 2013, en raison de la valeur importante de ce placement par rapport à la valeur totale de la Société, qu'il était opportun de réaliser une partie du gain accumulé au cours de toutes ces années. Nous

demeurons confiants dans la valeur de notre placement, et c'est pourquoi nous avons conservé 10,7 millions d'actions représentant 5,7 % des actions en circulation d'Alimentation Couche-Tard Inc. Nous avons utilisé le produit de disposition de 479,0 millions \$ pour rembourser notre facilité de crédit rotative de 330,4 millions \$ et augmenter nos rachats d'actions.

RÉALISATIONS 2013

Nous avons réalisé en 2013 plusieurs projets orientés vers notre mission de satisfaire nos clients tous les jours pour gagner leur fidélité à long terme.

Nous avons investi avec nos détaillants plus de 270 millions \$ dans notre réseau de détail, pour une augmentation brute de 413 300 pieds carrés et une augmentation nette de 163 200 pieds carrés ou 0,8 % de notre réseau de détail. Nous avons procédé à l'ouverture de neuf nouveaux magasins ainsi qu'à des agrandissements et des rénovations majeures dans neuf autres magasins. Parmi les nouveaux magasins, nous sommes heureux de l'ouverture du premier magasin Adonis en Ontario.

Nous avons poursuivi la réalisation de notre *Projet Fraîcheur* dont l'objectif est de rehausser notre offre de produits de fruits et légumes en magasin. L'installation de nouveaux comptoirs et présentoirs de

fruits et légumes dans nos magasins, débutée l'an passé, s'est poursuivie cette année. Nous avons également ouvert, au printemps 2013, un nouvel entrepôt de fruits et légumes et de produits laitiers de 241 000 pieds carrés à Laval. Cet investissement de 50 millions \$ nous permet d'être plus efficaces et d'améliorer notre assortiment de produits.

Nous avons effectué une refonte complète de notre site web *metro.ca* et développé une nouvelle application pour appareil numérique mobile iPhone⁽¹⁾ afin de communiquer plus facilement avec nos clients et de leur simplifier la vie. Ces plateformes nous permettent de mieux personnaliser nos offres et aident nos clients dans leurs choix de produits en fonction des promotions hebdomadaires et des suggestions de recettes.

Enfin, du côté pharmaceutique, nous avons conclu une association avec le détaillant Target pour l'ouverture, en 2014, de 18 pharmacies sous la bannière Brunet dans la majorité des magasins Target au Québec.

OBJECTIFS ET PLANS D'AFFAIRES POUR 2014

La concurrence demeurera vive en 2014. Nos objectifs et nos plans d'affaires pour 2014 sont orientés principalement vers l'augmentation de notre chiffre d'affaires en continuant de mettre le client au centre de toutes nos actions.

Nous considérons que notre taille et notre position de chef de file au Québec et en Ontario nous permettent d'avoir le pouvoir d'achat suffisant pour demeurer compétitifs dans nos marchés, malgré les récentes annonces d'acquisitions de certains de nos concurrents qui consolideront davantage l'industrie de la distribution alimentaire canadienne.

Une de nos grandes priorités est de compléter la restructuration de nos magasins en Ontario, amorcée au quatrième trimestre de 2013. Des supermarchés Metro seront convertis en magasins d'escompte Food Basics, quelques conventions collectives seront rachetées, des préretraites seront offertes à certains employés et quelques magasins seront fermés. Pour relancer nos magasins d'escompte Food Basics, nous allons accélérer des rénovations, améliorer l'affichage en magasin et renouveler notre programme de mise en marché pour augmenter notre part du marché de l'escompte, qui est en croissance.

Pour nos supermarchés Metro, notre priorité est toujours d'offrir la meilleure expérience client de l'industrie. Nous nous concentrerons sur l'amélioration de l'offre de produits, notamment celle des produits frais et santé. Nous miserons sur leur qualité supérieure, sur une expérience de magasinage agréable et efficace, également sur le service à la clientèle. Nos programmes de fidélisation évolueront vers une plus grande personnalisation afin de nourrir l'engagement de nos clients.

Toujours attentifs aux nouvelles tendances, nous avons créé une équipe dédiée à l'innovation dont l'objectif sera de rechercher des produits novateurs et distinctifs et d'élaborer, à l'aide de magasins témoins, de nouveaux concepts de mise en marché.

Nous demeurons à l'affût de toute occasion d'accroître nos parts de marché dans la distribution alimentaire et pharmaceutique. Notre situation financière est très saine, et nos décisions d'acquisition continueront d'être guidées par une gestion financière disciplinée dans le meilleur intérêt à long terme de la Société.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

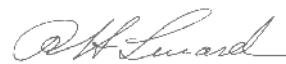
Le conseil d'administration accomplit son mandat grâce aux compétences et aux expériences variées de ses membres. Nous proposons la candidature d'une troisième femme au conseil, madame Line Rivard, administratrice de sociétés ayant œuvré principalement dans l'industrie bancaire dans le domaine des fusions et des acquisitions d'entreprises. Cette candidature s'inscrit dans l'engagement que la Société a pris, lors de la dernière assemblée générale annuelle des actionnaires, d'augmenter graduellement le nombre de femmes au conseil d'administration. D'ici 2016, quatre membres atteindront la limite d'âge pour siéger et le conseil prépare une transition ordonnée.

REMERCIEMENTS

Nous rendons hommage à nos 65 000 employés pour leur dévouement et leur professionnalisme. L'atteinte de nos résultats témoigne des efforts de chacun d'entre eux. Nous remercions également les membres du conseil d'administration pour leurs judicieux conseils ainsi que nos partenaires d'affaires, nos fournisseurs et nos clients pour leur fidélité et leur appui. Enfin, nous tenons à vous remercier, chers actionnaires, pour la confiance que vous continuez à nous témoigner.



ERIC R. LA FLÈCHE
Président et chef de la direction



PIERRE H. LESSARD, FCPA, FCA
Président du conseil

(1) iPhone est une marque de commerce d'Apple inc.

Revue des opérations

metro.ca

SIMPLIFIEZ votre épicerie

plus
d'ÉCONOMIES • d'INSPIRATION • de MOBILITÉ

c'est simple,
j'économise
sur ce que j'aime!

mes goûts mes points mes récompenses

metro&moi

téléchargez l'application!

Disponible sur l'App Store

Notre objectif est d'être le détaillant alimentaire le plus performant au Canada, et notre mission est de satisfaire nos clients tous les jours pour gagner leur fidélité à long terme.

Pour atteindre notre objectif et réaliser notre mission, nous avons adopté, en 2008, une stratégie basée sur quatre piliers : une approche client, la meilleure exécution, la meilleure équipe et la création de valeur pour nos actionnaires.

APPROCHE CLIENT

L'approche client est au cœur de notre stratégie et oriente toutes nos activités. À la base, nous avons nos programmes de fidélisation *metro&moi* au Québec et *Air Miles*® en Ontario.

En plus d'accumuler des points et des récompenses, nos clients reçoivent des offres personnalisées élaborées grâce à nos informations sur leurs goûts et préférences alimentaires. Nous avons lancé notre programme *metro&moi* à l'automne 2010, et nous comptons maintenant plus de 1 350 000 membres, soit environ 40 % des foyers au Québec. Plus de 90 millions \$ de récompenses ont été remis à nos clients membres du programme de fidélisation *metro&moi* et le taux de satisfaction de 87 % est un des plus élevés dans le domaine.

Notre engagement est aussi de faciliter la vie de nos clients. Notre site web, *metro.ca*, lancé en 2000 et

amélioré continuellement au cours des années, a subi une refonte complète récemment. Une nouvelle application pour appareil numérique mobile iPhone⁽¹⁾ s'est aussi ajoutée à nos plateformes numériques (site web, infolettre et Facebook⁽²⁾) sur lesquelles plus de 2,5 millions de contacts s'effectuent tous les mois.

Nous leur facilitons la vie en les accompagnant à toutes les étapes de leur processus d'achat à l'aide de notre site web et de notre application mobile. À chaque semaine, apparaissent sur ces plateformes les produits en promotion, des recettes basées sur ces produits, des coupons rabais et des points M du programme

(1) iPhone est une marque de commerce d'Apple inc.

(2) Facebook est une marque de commerce de Facebook inc.



metro&moi ainsi que des milles du programme Air Miles®. Plus de 4 500 recettes sont également disponibles. Nos clients peuvent faire leur liste d'épicerie directement sur l'application mobile ou en synchronisation avec le site web. En magasin, l'application mobile agence l'ordre des produits selon les rayons du magasin, et les coupons rabais et de points de fidélité sont transférés par lecture optique de l'appareil numérique mobile iPhone⁽¹⁾ au système de caisse.

Nous avons revu le format de nos circulaires hebdomadaires afin d'améliorer la communication de nos promotions aux consommateurs. Nous avons aussi développé des messages médias plus percutants pour mieux livrer

nos messages de fraîcheur, de variété et de service pour nos supermarchés Metro et de fraîcheur et de bas prix pour nos magasins d'escompte. La diffusion de ces messages augmentera au cours de la prochaine année. Cet automne, dans nos magasins d'escompte Food Basics, un nouvel engagement a été pris auprès des consommateurs, leur garantissant la disponibilité des produits en promotion.

Pour faciliter la vie de nos clients et répondre à leur préoccupation de se nourrir sainement, nous avons développé, avec les nutritionnistes de Metro et en collaboration avec l'Université McGill, le programme *À votre santé avec Metro*. Au cœur de la stratégie santé, le département

(1) iPhone est une marque de commerce d'Apple inc.



Bien manger,
C'EST SURPRENANT
COMME C'EST...

... BON
Gastronome avertie, Caroline vous fait découvrir le bonheur de cuisiner grâce à des recettes simples et savoureuses qui feront sourire toute la maisonnière!

Caroline McCann
chef Metro

... SIMPLE
Gourmande et quatre fois maman, Linda révèle ses astuces santé qui plairont aux petits comme aux grands. Profitez-en pour aller lui poser vos questions à chaque semaine sur notre page Facebook!

Linda Montpetit
nutritionniste Metro

À votre
santé!
avec **metro**

Bien manger,
ÇA FAIT
SOURIRE!

Découvrez notre programme
santé et mieux-être

des fruits et légumes est à l'honneur, avec une campagne d'affichage de même que des trucs et conseils en circulaire et en magasin, afin de les valoriser et d'inciter les consommateurs à les cuisiner sainement. Des repères-sourires affichés en magasin permettent d'identifier rapidement les bons choix et les meilleurs choix dans les différentes catégories en épicerie. Des trucs et des recettes de nos nutritionnistes permettent de prendre plaisir à bien manger.

MEILLEURE EXÉCUTION

Notre deuxième pilier est de réaliser la meilleure exécution dans toutes nos activités. Lancé il y a deux ans, notre *Projet Fraîcheur*, dont l'objectif est de rehausser notre offre de fruits

et légumes en magasin, s'inscrit dans cette voie. Nous avons amélioré tous les aspects liés aux fruits et légumes, de la sélection des fournisseurs aux normes de présentation en passant par la chaîne d'approvisionnement et la formation de nos employés. Nous augmentons aussi la variété et améliorons la fraîcheur de nos fruits et légumes en magasin par l'installation de nouveaux comptoirs et présentoirs. Le déploiement de ces installations dans nos magasins a débuté l'an passé, et sera complété l'an prochain. La satisfaction de nos clients et l'accroissement de nos ventes de fruits et légumes témoignent du succès de ce *Projet Fraîcheur*.



Dans notre quête de la meilleure exécution, nous revisitions constamment notre offre de produits. Le tissu social canadien s'enrichit de nouveaux arrivants de différents groupes ethniques dont les habitudes alimentaires sont variées. Pour satisfaire leurs préférences, nous élargissons chaque année notre gamme de produits ethniques. Nous concentrons également nos efforts à l'amélioration de nos produits de marques privées. Nous avons complété, cette année, la transition de nos 2 500 produits de marque privée *Selection* à une nouvelle image. Nos 1 500 produits de qualité supérieure *Irresistibles* s'enrichissent de produits santé avec nos gammes *Irresistibles Mieux-être*, *Irresistibles Bio* et *Irresistibles Sans Gluten*.

Nous avons complété, au printemps 2013, la construction d'un tout nouveau centre de distribution de fruits et légumes et de produits laitiers à Laval. D'une superficie de 241 000 pieds carrés, cet investissement de 50 millions \$ nous permet d'être plus efficaces et d'améliorer notre assortiment de produits.

Nous avons également investi, au cours de l'année avec nos détaillants, plus de 270 millions \$ dans notre réseau de détail. Nous avons ouvert un nouveau magasin Adonis à Mississauga et un second à Montréal, en plus d'en relocaliser un dans une plus grande surface. Nous avons aussi ouvert trois nouveaux Super C et en avons relocalisé deux autres. Enfin, nous avons rouvert, dans un tout nouveau



local, le magasin Les 5 Saisons de Westmount. D'un concept unique, cette épicerie fine offre des produits haut de gamme et distinctifs aux plus exigeants des gourmets.

Nous avons aussi bâti une équipe dédiée à l'innovation dont l'objectif est de rechercher des produits novateurs et distinctifs ainsi que d'élaborer, à l'aide de magasins témoins, de nouveaux concepts de mise en marché.

Afin de mieux répondre aux besoins de notre clientèle et de réduire nos coûts d'opération, nous avons amorcé une restructuration de notre réseau de magasins en Ontario. Dans les prochains mois, des supermarchés Metro seront

convertis en magasins d'escompte Food Basics, quelques conventions collectives seront rachetées, des préretraites seront offertes à certains employés et quelques magasins seront fermés.

Pour nos pharmacies Brunet, nous avons revu entièrement notre site web *brunet.ca*. Cette nouvelle plateforme numérique compte cinq sections, Santé et bien-être, Beauté, Produits et promotions, Services photo et *MaSanté*, qui permet au client de gérer son dossier de prescriptions personnalisé. Nous avons lancé, à l'automne 2013, une nouvelle page Facebook⁽¹⁾ Brunet.

(1) Facebook est une marque de commerce de Facebook inc.



Gagnant du 2^e trimestre 2013 – Programme de reconnaissance – Cinq Promesses Clients
Danielle Picard, propriétaire franchisée du Metro Plus St-Constant, entourée de son équipe de gérants



C'est un lieu de rencontre entre les pharmaciens propriétaires affiliés à Brunet et leurs patients.

Une association a été conclue avec Target pour l'ouverture, en 2014, de 18 pharmacies sous la bannière Brunet dans la majorité des magasins Target au Québec.

MEILLEURE ÉQUIPE

Notre troisième pilier est de compter sur la meilleure équipe d'employés. À nos employés en magasin, nous donnons régulièrement une formation sur notre programme des *Cinq Promesses Clients*.

Ce programme est un engagement auprès de notre clientèle de la satisfaire davantage. Pour mesurer l'atteinte de nos objectifs, nous recueillons par sondage l'opinion de nos clients. Nous installerons, au cours de la prochaine année, un système de planification de la main-d'œuvre afin d'optimiser le nombre d'employés en magasin pour répondre aux besoins de la clientèle selon l'affluence.

Pour développer et retenir notre personnel talentueux, nous sommes à développer un programme de mentorat et de formation intégré dans un plan de carrière personnalisé.

La responsabilité d'entreprise



METRO poursuit ses efforts afin d'aller au-delà de son rôle de distributeur et de devenir un acteur du développement durable par différentes initiatives porteuses.

En avril 2013, METRO publiait sa Mise à jour en responsabilité d'entreprise

couvrant l'exercice financier 2012. Elle mettait en lumière les faits saillants de l'année écoulée et traçait le bilan de nos efforts et de nos accomplissements en ce qui a trait à nos engagements et priorités. En voici les faits saillants.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Faire des choix responsables dans toutes les facettes de nos activités commerciales de manière à réduire le plus possible notre empreinte écologique

- Poursuite de la mesure de nos progrès vers notre objectif de réduction de consommation d'énergie de 10 % d'ici 2016 par rapport à 2010;
- Poursuite des programmes de récupération de matières organiques et de récupération multimatière visant à atteindre notre objectif de réduction de 25 % de nos déchets voués à l'enfouissement d'ici 2016 par rapport à 2010;
- Implantation d'un nouveau standard dans les constructions neuves : introduction de gaz réfrigérants ayant 50 % moins d'impact sur le réchauffement climatique que les gaz réfrigérants habituellement utilisés;
- Calcul de l'empreinte carbone de nos magasins corporatifs et franchisés du Québec et de l'Ontario pour l'année 2011;
- Participation à l'Initiative de gérance de l'environnement de GS1 Canada (GS1 Canada Stewardship Initiative) pour la collecte d'information sur le poids des emballages.

PROCHAINES ÉTAPES

- Poursuivre les projets d'optimisation énergétique de nos bâtiments et l'évaluation de réfrigérants ayant moins d'impact sur l'environnement;
- Déployer le programme de collecte des matières organiques dans les magasins Metro franchisés, corporatifs et Super C du Québec;
- Poursuivre le développement de la base de données sur les caractéristiques des emballages utilisés pour les produits de marques privées;
- Poursuivre l'étude des différentes options afin d'optimiser les emballages des produits de marques privées;
- Informer et sensibiliser l'ensemble des employés concernant l'objectif de réduction de 25 % de nos déchets voués à l'enfouissement et la mise sur pied de nouveaux programmes de récupération en magasin.





CLIENTÈLE COMBLÉE

Notre approche client est la base même de notre entreprise, et l'élément fondamental de notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise

- Élargissement de l'offre de produits biologiques en magasin;
- Augmentation du nombre de produits *Irresistibles Mieux-Être*, passant de 184 en 2011 à 243 en 2012;
- Augmentation du nombre de contrôles de qualité sur nos produits de marques privées, passant de 720 en 2011, à 1 186 en 2012;
- Augmentation du nombre de nos fournisseurs fabriquant nos produits de marques privées certifiés par une norme reconnue par la GFSI pour atteindre 80 %;
- Augmentation du nombre de nos fournisseurs de fruits et légumes suivant un programme de sécurité alimentaire audité pour atteindre 75 %; de ce nombre, 73 % sont certifiés par une norme reconnue par la GFSI;
- Poursuite du déploiement de notre politique de pêche durable notamment pour nos produits d'épicerie de marques privées;
- Ajout d'une clause à tous nos appels d'offres concernant le statut de l'huile de palme durable. À performance égale, le produit responsable est privilégié.

PROCHAINES ÉTAPES

- Continuer d'élargir notre gamme de produits *Irresistibles Mieux-Être*, pour qu'il soit encore plus facile pour nos clients de faire des choix santé;
- Dès janvier 2014, nous exigerons de tous nos fournisseurs de produits de marques privées et de fruits et légumes qu'ils soient certifiés par une norme reconnue par la GFSI;
- Poursuivre la mise à jour de l'information de traçabilité avec nos fournisseurs afin de communiquer des renseignements permettant de retracer l'origine des produits, tels que la zone de provenance et le type de pêche, sur les emballages des produits de la mer frais et surgelés de marques privées;
- Nous ferons l'inventaire complet de notre consommation d'huile de palme afin de prioriser nos domaines d'intervention.

Biologique Organic





COLLECTIVITÉ VALORISÉE

Être bénéfique pour les collectivités au sein desquelles nous intervenons et que nous approvisionnons

- Dons en argent et en produits totalisant 5,4 millions \$ en 2012, soit l'équivalent de 1,4 % de la moyenne du bénéfice net de 2009, 2010 et 2011;
- Création du Programme *Metro Croque Santé* par lequel METRO octroie 1500 bourses de 1000 \$ à des écoles primaires et secondaires du Québec et de l'Ontario pour la réalisation de projets qui visent la promotion de saines habitudes alimentaires auprès des jeunes;
- Poursuite de la collaboration avec *Aliments du Québec*, notamment avec l'identification chez Super C des produits *Aliments du Québec* et *Aliments préparés au Québec* avec les étiquettes tablettes arborant le logo bleu et jaune distinctif, une première pour une bannière à escompte;
- Poursuite de la collaboration avec *Foodland Ontario*, notamment avec la participation de nombreux magasins Metro, aux Prix des détaillants ontariens, terre nourricière;
- Association avec *Équiterre* pour la réalisation d'un projet pilote durant lequel trois magasins ont servi de points de chute pour des paniers de légumes frais certifiés biologiques préparés par des producteurs agricoles membres du réseau des Fermiers de famille.

PROCHAINES ÉTAPES

- Lancer et déployer le nouveau programme d'investissement communautaire de METRO, *Nourrir pour faire grandir*, axé sur l'accessibilité à la nourriture et la promotion d'une saine alimentation;
- Poursuivre et améliorer la collaboration avec les acteurs de l'industrie agroalimentaire du Québec et de l'Ontario, par la politique d'achat local de METRO.

Le 1^{er} mai 2013, METRO annonçait sa politique d'achat local, qui vise à optimiser l'accessibilité et la promotion des produits locaux. METRO fournit ainsi des orientations pour structurer ses actions et celles des acteurs de l'industrie, et prévoit collaborer étroitement avec ces derniers. La politique repose sur les trois principes directeurs suivants et vise à faire de METRO :

- Une vitrine de choix pour les produits régionaux
- Un partenaire privilégié d'*Aliments du Québec*
- Le principal allié des fournisseurs innovants du Québec





EMPLOYÉS ENGAGÉS

La création d'un milieu de travail éthique, sain et sécuritaire où prévaut une culture dynamique axée sur le respect, la diversité et le professionnalisme est un objectif prioritaire pour METRO

- L'exercice financier 2012 marquait la 5^e année consécutive de baisse des accidents avec perte de temps pour le Québec et pour l'Ontario; 158 établissements de METRO n'ont connu aucun accident avec perte de temps, soit 44 % des établissements de METRO;
- Formation des cadres et des employés sur de nombreux sujets entourant la santé et la sécurité, allant de la responsabilité en matière de santé et sécurité, la politique santé et sécurité au travail de METRO et les programmes qui s'y rattachent, en passant par la conduite de chariots élévateurs et de transpalettes, l'ergonomie et la manutention de charges ainsi que des cours de secourisme et de RCR;
- Formation de plus de 2 000 cadres du Québec et de l'Ontario sur des sujets variés tels que la gestion de la performance, le coaching, la gestion de la santé et sécurité, la supervision, l'habileté politique, la gestion syndicale, la technologie, les langues, en plus de la formation concernant les tâches liées au travail;
- Création dans tous les magasins Super C d'un comité d'employés dédié à l'amélioration de l'expérience de magasinage des clients;
- Implantation d'un programme de reconnaissance pour les magasins Metro, Super C et Food Basics, qui récompense un magasin gagnant par trimestre par division en se basant entre autres sur la satisfaction globale des clients et la valeur du panier moyen.

PROCHAINES ÉTAPES

- Continuer de mettre l'accent sur des stratégies de prévention des accidents et des blessures entraînant une perte de temps;
- Poursuivre le développement et l'implantation de nos procédures sécuritaires de travail de façon à améliorer le contrôle des risques présents;
- Continuer de répondre aux besoins de l'entreprise et de nos employés en matière de formation. Notamment, nous déploierons une formation de 8 heures dédiée aux employés du secteur de la distribution du Québec;
- Poursuivre le programme de reconnaissance dans les magasins du Québec et de l'Ontario.

METRO publiera son prochain rapport de responsabilité d'entreprise au printemps 2014.

Rapport de gestion et états financiers consolidés

POUR L'EXERCICE CLOS LE 28 SEPTEMBRE 2013

metro

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Aperçu général	17
Objectif, mission et stratégies	17
Principaux indicateurs de performance	18
Principales réalisations au cours de l'exercice 2013	18
Information annuelle choisie	19
Perspectives	20
Résultats d'exploitation	21
Résumé des résultats trimestriels	24
Situation de trésorerie	27
Situation financière	27
Sources de financement	30
Obligations contractuelles	30
Transactions entre parties liées	30
Quatrième trimestre	31
Instruments financiers dérivés	33
Nouvelles méthodes comptables	34
Mesures conformes et non conformes aux IFRS	36
Informations prospectives	36
Contrôles et procédures	36
Jugements et estimations significatifs	37
Gestion des risques	38
Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	41
Rapport des auditeurs indépendants	42
États financiers annuels consolidés	43

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats consolidés de METRO INC. pour l'exercice financier terminé le 28 septembre 2013 et doit être lu en parallèle avec les états financiers annuels consolidés et les notes afférentes au 28 septembre 2013. La présente analyse tient compte des informations en date du 29 novembre 2013 à moins d'indication contraire. Des renseignements complémentaires sont également disponibles sur le site SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com, dont la notice annuelle et les lettres d'attestation pour l'exercice financier 2013.

APERÇU GÉNÉRAL

La Société est un chef de file dans l'industrie alimentaire et pharmaceutique au Québec et en Ontario.

La Société exploite, à titre de détaillant ou de distributeur, différentes bannières dans les segments de supermarchés et de magasins d'escompte. Les bannières Metro et Metro Plus, qui comptent 358 supermarchés, visent à satisfaire les consommateurs désireux de trouver du service, de la variété, de la fraîcheur et de la qualité. La bannière Adonis, qui compte actuellement sept magasins, est quant à elle spécialisée dans les produits frais et les aliments méditerranéens et du Moyen-Orient. Les magasins d'escompte Super C et Food Basics, au nombre de 201, offrent aux consommateurs soucieux à la fois d'économie et de qualité, des produits à bas prix. La majorité de ces magasins appartiennent à la Société ou à des entités ad hoc et leurs états financiers sont consolidés avec ceux de la Société. Un bon nombre de Metro et Metro Plus appartiennent à des marchands indépendants liés à la Société soit par des baux ou des contrats d'affiliation. Les approvisionnements à ces magasins font partie de notre chiffre d'affaires. La Société agit également comme distributeur en offrant, à des commerces d'alimentation de petite surface et à des dépanneurs, des bannières répondant à leur milieu et à leur clientèle. Leurs approvisionnements sont inclus dans le chiffre d'affaires de la Société.

La Société agit également à titre de franchiseur et de distributeur pour 184 pharmacies franchisées Brunet Plus, Brunet, Brunet Clinique et Clini Plus appartenant à des pharmaciens indépendants. La Société exploite aussi 73 pharmacies sous les bannières Pharmacy et Drug Basics. Leurs chiffres d'affaires font partie de celui de la Société. Notre chiffre d'affaires inclut également les approvisionnements faits à des pharmacies non franchisées ainsi qu'à différents centres de santé.

OBJECTIF, MISSION ET STRATÉGIES

L'objectif de la Société est d'être le détaillant alimentaire le plus performant au Canada.

Notre mission est de satisfaire nos clients tous les jours pour gagner leur fidélité à long terme.

Notre stratégie d'affaires est basée sur quatre piliers, soit l'approche-client, la meilleure exécution, la meilleure équipe et la création de valeur pour nos actionnaires.

Nous positionnons le client au centre de toutes nos décisions. La convivialité du service, la qualité de nos produits ainsi que les prix et promotions sont nos priorités dans nos supermarchés et nos magasins d'escompte.

L'exécution passe par l'établissement de standards d'exploitation élevés dans nos magasins, une culture d'entreprise axée sur les résultats, une implication de tous nos employés et le contrôle de nos performances afin de pouvoir réagir promptement.

La meilleure équipe est composée de leaders privilégiant les intérêts de la Société. Des plans de développement, d'avancement et de relève des employés en assurent la continuité.

La création de valeur pour les actionnaires comprend une croissance soutenue du bénéfice net par action et un rendement des capitaux propres important. Nos investissements et nos acquisitions sont pertinents et bénéfiques à long terme.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nous évaluons la performance globale de la Société à l'aide des principaux indicateurs suivants :

- chiffre d'affaires :
 - croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables;
 - valeur monétaire du panier moyen (transaction moyenne par client);
 - chiffre d'affaires hebdomadaire moyen par pied carré;
 - pourcentage du chiffre d'affaires réalisé avec les clients membres des programmes de fidélisation;
 - part de marché;
 - satisfaction de la clientèle;
- pourcentage de marge brute;
- pourcentage du bénéfice avant frais financiers, impôts et amortissement (BAIIA)⁽¹⁾ par rapport au chiffre d'affaires;
- pourcentage du bénéfice net par rapport au chiffre d'affaires;
- croissance du bénéfice net par action;
- rendement des capitaux propres;
- investissements dans le réseau de détail :
 - valeur monétaire et nature des investissements dans les magasins;
 - nombre de magasins;
 - superficie moyenne par magasin;
 - superficie totale des magasins.

PRINCIPALES RÉALISATIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2013

Notre chiffre d'affaires a diminué de 0,4 % en 2013 comparativement à celui de 2012 sur la base de 52 semaines. Notre chiffre d'affaires a été affecté par une forte concurrence au cours des deux derniers trimestres de 2013, particulièrement en Ontario, causée entre autres par une augmentation accélérée du nombre de nouveaux magasins. Nous avons néanmoins réalisé une croissance de notre bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ et de notre bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ respectivement de 3,9 % et 8,1 % par rapport à ceux de 2012 sur la base de 52 semaines. Ces augmentations ont été réalisées grâce à une bonne gestion de nos marges brutes, au contrôle de nos coûts d'exploitation et à notre programme de rachat d'actions. Nos équipes ont exécuté leurs plans d'affaires et réalisé plusieurs projets dont voici les principaux :

- nous avons investi avec nos détaillants plus de 270 millions \$ dans notre réseau de détail. Nous avons procédé à l'ouverture de neuf nouveaux magasins ainsi qu'à des agrandissements et des rénovations majeures dans neuf magasins;
- nous avons amorcé un plan de restructuration de notre réseau de magasins en Ontario comprenant la conversion de certains supermarchés Metro à la bannière Food Basics, des rachats de quelques conventions collectives, des offres de préretraite à certains employés et la fermeture de quelques magasins;
- nous avons ouvert, au printemps 2013, un nouveau centre de distribution de fruits et légumes et de produits laitiers de 241 000 pieds carrés à Laval. Cet investissement de 50 millions \$ nous permet d'être plus efficaces et d'améliorer notre assortiment de produits;
- nous avons effectué une refonte complète de notre site web *metro.ca* et développé une nouvelle application mobile pour appareil numérique mobile iPhone* afin de communiquer plus facilement avec nos clients et de leur faciliter la vie. Ces plateformes aident nos clients dans leurs choix des produits à acheter pour la semaine en fonction des promotions hebdomadaires et des suggestions de recettes. L'application pour appareil numérique mobile permet également d'avoir la liste d'achat des produits dans l'ordre des rayons du magasin;
- nous avons revu le format de nos circulaires hebdomadaires afin d'améliorer la communication de nos promotions aux consommateurs. Nous avons développé des messages médias plus percutants pour mieux livrer nos messages de fraîcheur, de variétés et de service pour nos supermarchés Metro et de fraîcheur et de bas prix pour nos magasins d'escompte Super C et Food Basics;
- dans le cadre de notre *Projet Fraîcheur*, nous avons poursuivi l'installation de nouveaux comptoirs et présentoirs de fruits et légumes dans nos magasins afin d'augmenter la variété et d'améliorer la fraîcheur de nos fruits et légumes;
- nous avons, en collaboration avec l'Université McGill et nos nutritionnistes, développé le programme *À votre santé avec Metro*. À l'aide de repères-sourires affichés en magasin, nous proposons à nos clients les bons choix et les meilleurs choix de produits santé mettant particulièrement à l'honneur les fruits et légumes;

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

- nous avons complété, cette année, la transition de nos 2 500 produits de marque privée *Selection* à une nouvelle image. Nos 1 500 produits de qualité supérieure *Irresistibles* se sont enrichis de produits santé avec nos gammes *Irresistibles Mieux-être*, *Irresistibles Bio* et *Irresistibles Sans Gluten*;
- nous avons créé une équipe dédiée à l'innovation dont l'objectif est de rechercher des produits novateurs et distinctifs et d'élaborer, à l'aide de magasins témoins, de nouveaux concepts de mise en marché;
- nous avons revu entièrement notre site web *brunet.ca* et lancé, à l'automne 2013, une nouvelle page Facebook** de Brunet créant ainsi un lieu de rencontre entre les pharmaciens propriétaires affiliés à Brunet et leurs patients;
- nous avons conclu une association avec Target pour l'ouverture, en 2014, de 18 pharmacies sous la bannière Brunet dans la majorité des magasins Target au Québec;
- pour développer et retenir notre personnel talentueux, nous avons débuté le développement d'un programme de mentorat et de formation encadré dans un plan de carrière personnalisé.

* iPhone est une marque de commerce d'Apple inc.

** Facebook est une marque de commerce de Facebook inc.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

	2013	2012	Variation	2011	Variation
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	(52 semaines)	(53 semaines)	%	(52 semaines)	%
Chiffre d'affaires	11 402,8	11 674,9	(2,3)	11 070,0	5,5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	712,9	481,8	48,0	392,7	22,7
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	8,7	7,5	16,0	—	—
Bénéfice net	721,6	489,3	47,5	392,7	24,6
Bénéfice net par action de base	7,52	4,87	54,4	3,81	27,8
Bénéfice net dilué par action	7,46	4,84	54,1	3,79	27,7
Bénéfice net des activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	706,7	482,7	46,4	394,1	22,5
Bénéfice net des activités poursuivies attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	8,7	7,5	16,0	—	—
Bénéfice net des activités poursuivies	715,4	490,2	45,9	394,1	24,4
Bénéfice net par action des activités poursuivies de base	7,46	4,88	52,9	3,82	27,7
Bénéfice net dilué par action des activités poursuivies	7,40	4,85	52,6	3,80	27,6
Bénéfice net des activités poursuivies ajusté ⁽¹⁾ (sur la base de 52 semaines en 2012)	478,4	460,5	3,9	408,6	12,7
Bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté ⁽¹⁾ (sur la base de 52 semaines en 2012)	4,92	4,55	8,1	3,94	15,5
Rendement des capitaux propres (%)	27,0	19,8	—	16,6	—
Dividendes par action (en dollars)	0,9650	0,8375	15,2	0,7475	12,0
Total de l'actif	5 061,5	5 150,9	(1,7)	4 817,4	6,9
Parties courante et non courante de la dette	662,4	986,0	(32,8)	1 034,3	(4,7)

Le chiffre d'affaires de la Société a été de 11 402,8 millions \$ en 2013, soit une baisse de 2,3 % comparativement à celui de 2012. Le chiffre d'affaires de 2012 a été de 11 674,9 millions \$ comparativement à 11 070,0 millions \$ en 2011, en hausse de 5,5 %. En excluant la 53^e semaine de l'exercice 2012, le chiffre d'affaires de 2013 affiche une baisse de 0,4 % et celui de 2012, une hausse de 3,5 % par rapport aux exercices précédents. Une forte concurrence, particulièrement en Ontario, a affecté notre chiffre d'affaires des deux derniers trimestres de 2013 causée par une augmentation accélérée du nombre de nouveaux magasins. L'absence d'inflation de notre panier alimentaire, la hausse des ventes en promotion, la fermeture de quelques magasins non rentables et des problèmes temporaires d'efficacité suite à l'implantation d'un nouveau système de gestion à notre entrepôt de produits pharmaceutiques ont également affecté à la baisse notre chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires de 2012 a été affecté par une légère inflation, inférieure à l'indice des prix à la consommation publié par Statistique Canada. Acquis au cours de cet exercice, les magasins Adonis et le distributeur Phoenicia ont contribué pour 236,6 millions \$ au chiffre d'affaires de 2012. Le chiffre d'affaires de 2011 a été marqué par la baisse des prix des médicaments, suite à l'expiration de brevets importants et à la nouvelle

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

tarification des médicaments génériques au Québec et en Ontario, par une déflation du prix des aliments au premier semestre causée principalement par une forte proportion de ventes de produits en promotion, ainsi que par une inflation modérée de notre panier alimentaire au deuxième semestre.

Le bénéfice net de 2013 a été de 721,6 millions \$, en hausse de 47,5 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net de 2012 a été de 489,3 millions \$ comparativement à 392,7 millions \$ en 2011, soit une hausse de 24,6 %. Le bénéfice net dilué par action de 2013 a été de 7,46 \$, en hausse de 54,1 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Le bénéfice net dilué par action de 2012 s'est élevé à 4,84 \$ par rapport à 3,79 \$ en 2011, soit une hausse de 27,7 %.

Au cours du premier trimestre de 2013, nous avons abandonné notre activité dans le domaine des services alimentaires et cédé notre division Distagro qui approvisionnait des chaînes de restaurants et des commerces appartenant à, et opérés par, des chaînes de stations-service. Pour l'exercice 2013, nous avons enregistré un bénéfice net de 6,2 millions \$ provenant principalement du gain sur disposition comparativement à des pertes nettes de 0,9 million \$ et 1,4 million \$ pour les exercices 2012 et 2011 respectivement.

Le bénéfice net des activités poursuivies de 2013 a été de 715,4 millions \$, en hausse de 45,9 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net des activités poursuivies de 2012 a été de 490,2 millions \$ comparativement à 394,1 millions \$ en 2011, soit une hausse de 24,4 %. Le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies de 2013 a été de 7,40 \$, en hausse de 52,6 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies de 2012 s'est élevé à 4,85 \$ par rapport à 3,80 \$ en 2011, soit une hausse de 27,6 %.

À chacun des trois exercices, nous avons enregistré des éléments non récurrents. En 2013, nous avons vendu à trois institutions financières près de la moitié de notre participation dans Alimentation Couche-Tard pour un gain net après impôts de 266,4 millions \$ et nous avons décidé, au coût de 40,0 millions \$ avant impôts, de procéder à une restructuration de notre réseau de magasins en Ontario. En 2012, nous avons réalisé un gain sur dilution de 25,0 millions \$ avant impôts suite à une émission d'actions par Alimentation Couche-Tard à laquelle nous n'avons pas participé et nous avons dû enregistrer une charge d'impôts supplémentaire de 3,0 millions \$ à cause du report de réductions de taux d'impôts précédemment annoncées par le gouvernement de l'Ontario. Finalement, en 2011, la fermeture de notre usine de transformation de produits de viandes à Montréal et d'un entrepôt de produits d'épicerie à Toronto avaient entraîné des coûts de 20,5 millions \$ avant impôts.

En excluant tous ces éléments non récurrents, ainsi que la 53^e semaine de l'exercice 2012, le bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ de 2013 a été de 478,4 millions \$, en hausse de 3,9 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ de 2012 a été de 460,5 millions \$ comparativement à 408,6 millions \$ en 2011, soit une hausse de 12,7 %. Le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ de 2013 a été de 4,92 \$, en hausse de 8,1 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ de 2012 s'est élevé à 4,55 \$ par rapport à 3,94 \$ en 2011, soit une hausse de 15,5 %. La croissance de 2013 par rapport à 2012 a été réalisée grâce à une bonne gestion de nos marges brutes, au contrôle de nos coûts d'exploitation et à notre programme de rachat d'actions. La croissance entre les exercices 2012 et 2011 a quant à elle été réalisée grâce à une excellente exécution par nos équipes, le contrôle de nos coûts et nos investissements constants dans notre réseau de détail.

Le rendement des capitaux propres a été de 27,0 % en 2013, de 19,8 % en 2012 et 16,6 % en 2011. Les dividendes par action versés ont été de 0,9650 \$ en 2013, de 0,8375 \$ en 2012 et de 0,7475 \$ en 2011 représentant respectivement 91,5 millions \$, 82,9 millions \$ et 77,1 millions \$ ou 18,7 %, 21,1 % et 19,7 % du bénéfice net des activités poursuivies des exercices précédents. Les actifs totaux ont été de 5 061,5 millions \$ en 2013, de 5 150,9 millions \$ en 2012 et de 4 817,4 millions \$ en 2011. La dette non courante, incluant la partie courante, était de 662,4 millions \$ en 2013, de 986,0 millions \$ en 2012 et de 1 034,3 millions \$ en 2011.

PERSPECTIVES

Bien que nous nous attendons à une concurrence vive en 2014, nous sommes confiants que notre programme de restructuration de notre réseau de magasins en Ontario et nos investissements, avec ceux de nos détaillants, de près de 250 millions \$ dans notre réseau de détail, jumelés à nos stratégies de mise en marché efficaces, nous permettront⁽²⁾ de continuer notre croissance au cours du prochain exercice.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2013 a atteint 11 402,8 millions \$ comparativement à 11 674,9 millions \$ pour l'exercice 2012. En excluant la 53^e semaine de l'exercice 2012, notre chiffre d'affaires de l'exercice 2013 a diminué de 0,4 % comparativement à celui de 2012. Une forte concurrence, particulièrement en Ontario, a affecté notre chiffre d'affaires des deux derniers trimestres de 2013 causée par une augmentation accélérée du nombre de nouveaux magasins. L'absence d'inflation de notre panier alimentaire, la hausse des ventes en promotion, la fermeture de quelques magasins non rentables et des problèmes temporaires d'efficacité suite à l'implantation d'un nouveau système de gestion à notre entrepôt de produits pharmaceutiques ont également affecté à la baisse notre chiffre d'affaires.

BÉNÉFICE AVANT FRAIS FINANCIERS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENT⁽¹⁾

Pour l'exercice 2013, le BAIIA⁽¹⁾ a été de 781,2 millions \$, soit 6,9 % du chiffre d'affaires, comparativement à 822,9 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent ou 7,0 % du chiffre d'affaires. Nous avons décidé, afin de mieux répondre aux besoins de notre clientèle et de réduire nos coûts d'opérations, de procéder dans les prochains mois à une restructuration de notre réseau de magasins en Ontario. Des supermarchés Metro seront convertis en magasins d'escompte Food Basics, quelques conventions collectives seront rachetées, des préretraites seront offertes à certains employés et quelques magasins seront fermés. Une charge non récurrente de 40,0 millions \$ a été enregistrée pour cette restructuration en 2013. En excluant cette charge non récurrente, le BAIIA ajusté⁽¹⁾ de 2013 a été de 821,2 millions \$, soit 7,2 % du chiffre d'affaires. En excluant la 53^e semaine de l'exercice 2012, le BAIIA ajusté⁽¹⁾ de 2012 a été de 806,9 millions \$, soit 7,0 % du chiffre d'affaires. Le BAIIA ajusté⁽¹⁾ de 2013 a augmenté de 1,8 % comparativement à celui de l'exercice 2012.

Ajustements au BAIIA⁽¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Exercices financiers						Variation %
	2013 (52 semaines)			2012 (53 semaines)			
	BAIIA	Chiffre d'affaires	BAIIA/ Chiffre d'affaires (%)	BAIIA	Chiffre d'affaires	BAIIA/ Chiffre d'affaires (%)	
	BAIIA			BAIIA			
BAIIA	781,2	11 402,8	6,9	822,9	11 674,9	7,0	(5,1)
Frais de restructuration	40,0	—		—	—		
BAIIA ajusté	821,2	11 402,8	7,2	822,9	11 674,9	7,0	(0,2)
BAIIA ajusté (sur la base de 52 semaines en 2012)	821,2	11 402,8	7,2	806,9	11 453,4	7,0	1,8

Notre taux de marge brute de l'exercice 2013 a augmenté par rapport à celui de 2012, soit un taux de 19,0 % pour 2013 et 18,7 % pour 2012. Une gestion efficace de nos marges dans un marché très promotionnel, une proportion plus élevée de ventes de produits périssables, la diminution des pertes de marchandises périssables en magasin ainsi que la fermeture de magasins non rentables ont permis d'améliorer notre pourcentage de marge brute par rapport à l'an dernier.

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

La dépense d'amortissement pour l'exercice 2013 a été de 179,6 millions \$ comparativement à 183,9 millions \$ en 2012. Des fermetures de magasins non rentables effectuées à la fin de l'exercice précédent et au début de l'exercice en cours ont réduit les dépenses d'amortissement par rapport à l'an passé.

Les frais financiers nets de l'exercice 2013 ont été de 41,1 millions \$ comparativement à 46,4 millions \$ pour 2012. Les frais financiers de la 53^e semaine de l'exercice 2012 ont été de 0,9 million \$. Le taux de financement moyen a été de 5,0 % pour l'exercice 2013 comparativement à 4,2 % pour l'an dernier. Cette majoration du taux moyen s'explique par le remboursement au deuxième trimestre de 2013 de notre facilité de crédit rotative de 330,4 millions \$ qui portait un taux d'intérêt moindre que nos autres dettes. Ce remboursement a été effectué à même les fonds provenant de nos activités opérationnelles ainsi que par le produit de cession d'une partie de la participation dans Alimentation Couche-Tard.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Notre quote-part dans les résultats d'Alimentation Couche-Tard a été de 50,8 millions \$ pour l'exercice 2013, comparativement à 47,6 millions \$ pour l'exercice 2012.

GAINS NON RÉCURRENTS PROVENANT D'UNE PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Au cours du deuxième trimestre de 2013, nous avons vendu à trois institutions financières près de la moitié de notre placement dans Alimentation Couche-Tard pour une considération en espèces de 479,0 millions \$ et un gain avant impôts de 307,8 millions \$ et de 266,4 millions \$ après impôts. Nous avons décidé, en raison de la valeur importante de ce placement par rapport à la valeur totale de la Société, qu'il était opportun de réaliser une partie du gain accumulé au cours de toutes ces années.

Au quatrième trimestre de 2012, Alimentation Couche-Tard a émis 7,3 millions d'actions pour un produit net d'environ 330 millions \$ afin de financer une partie de son acquisition de Statoil Fuel & Retail ASA. N'ayant pas participé à cette émission, notre participation dans Alimentation Couche-Tard a été réduite de 11,6 % à 11,1 %. Cette dilution et notre quote-part dans l'augmentation de la valeur d'Alimentation Couche-Tard provenant de l'émission d'actions équivalent à une disposition présumée et à un produit de disposition présumé d'une partie de notre placement pour un gain net de 25,0 millions \$ avant impôts et de 21,7 millions \$ après impôts.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 203,7 millions \$ pour l'exercice 2013 avec un taux d'imposition effectif de 22,2 %. Pour l'exercice 2012, la charge d'impôts a été de 175,0 millions \$ avec un taux d'imposition effectif de 26,3 %.

En excluant le gain sur la disposition d'une partie de la participation dans Alimentation Couche-Tard de 307,8 millions \$ et l'impôt y afférent de 41,4 millions \$, le taux d'impôts de l'exercice 2013 a été de 26,5 %. En 2012, une charge d'impôts non récurrente de 3,0 millions \$ avait été enregistrée et, en l'excluant, le taux d'imposition de l'exercice 2012 a été de 25,9 %.

La charge d'impôts de la 53^e semaine de l'exercice 2012 a été de 4,1 millions \$.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net pour l'exercice 2013 a été de 721,6 millions \$ comparativement à 489,3 millions \$ pour l'exercice 2012, soit une augmentation de 47,5 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 7,46 \$ par rapport à 4,84 \$ l'an passé, en hausse de 54,1 %.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DE L'ACTIVITÉ ABANDONNÉE

Au cours du premier trimestre de 2013, nous avons abandonné notre activité dans le domaine des services alimentaires et cédé notre division Distagro qui approvisionnait des chaînes de restaurants et des commerces appartenant à, et opérés par, des chaînes de stations-service. Le chiffre d'affaires et les dépenses afférentes à cette division sont présentés sous la rubrique « Activité abandonnée » pour 2012 et 2013.

Pour l'exercice 2013, nous avons enregistré un bénéfice net de 6,2 millions \$ provenant principalement du gain sur disposition comparativement à une perte nette de 0,9 million \$ pour l'exercice 2012.

BÉNÉFICE NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

Pour l'exercice 2013, le bénéfice net des activités poursuivies a été de 715,4 millions \$ comparativement à 490,2 millions \$ l'an dernier, en hausse de 45,9 %. Le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies a été de 7,40 \$ pour l'exercice 2013 comparativement à 4,85 \$ pour l'an passé, en hausse de 52,6 %.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

BÉNÉFICE NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AJUSTÉ⁽¹⁾

En excluant en 2013 le gain après impôts sur la disposition d'une partie de la participation dans Alimentation Couche-Tard de 266,4 millions \$ et la charge de restructuration de 29,4 millions \$ après impôts, et en excluant en 2012 le gain sur dilution de Couche-Tard de 21,7 millions \$ après impôts ainsi que la charge d'impôts non récurrente de 3,0 millions \$, le bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ a été de 478,4 millions \$ pour l'exercice 2013 comparativement à 471,5 millions \$ l'an dernier, en hausse de 1,5 %, et le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ a été de 4,92 \$ comparativement à 4,66 \$ l'an dernier, en hausse de 5,6 %. En excluant l'effet de la 53^e semaine en 2012, le bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ de 2013 a augmenté de 3,9 %, et le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ de 2013 a augmenté de 8,1 %.

	Exercices financiers				Variation	
	2013		2012		(%)	
	(52 semaines)		(53 semaines)			
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	721,6	7,46	489,3	4,84	47,5	54,1
Perte nette (bénéfice net) de l'activité abandonnée	(6,2)	(0,06)	0,9	0,01		
Bénéfice net des activités poursuivies	715,4	7,40	490,2	4,85	45,9	52,6
Gain sur dilution d'une entreprise associée net d'impôts	—	—	(21,7)	(0,22)		
Gain sur disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée net d'impôts	(266,4)	(2,79)	—	—		
Frais de restructuration nets d'impôts	29,4	0,31	—	—		
Charge d'impôts non récurrente	—	—	3,0	0,03		
Bénéfice net des activités poursuivies ajusté ⁽¹⁾	478,4	4,92	471,5	4,66	1,5	5,6
Bénéfice net des activités poursuivies ajusté ⁽¹⁾ (sur la base de 52 semaines en 2012)	478,4	4,92	460,5	4,55	3,9	8,1

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2013 (52 semaines)	2012 (53 semaines)	Variation (%)
<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>			
Chiffre d'affaires			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	2 704,7	2 632,6	2,7
2 ^e trim. ⁽³⁾	2 513,2	2 580,2	(2,6)
3 ^e trim. ⁽⁴⁾	3 573,3	3 599,9	(0,7)
4 ^e trim. ⁽⁵⁾	2 611,6	2 862,2	(8,8)
Exercice	11 402,8	11 674,9	(2,3)
Bénéfice net			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	121,4	103,7	17,1
2 ^e trim. ⁽³⁾	366,8	96,1	281,7
3 ^e trim. ⁽⁴⁾	149,8	144,4	3,7
4 ^e trim. ⁽⁵⁾	83,6	145,1	(42,4)
Exercice	721,6	489,3	47,5
Bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	115,0	103,6	11,0
2 ^e trim. ⁽³⁾	100,5	96,3	4,4
3 ^e trim. ⁽⁴⁾	149,9	147,8	1,4
4 ^e trim. ⁽⁵⁾	113,0	123,8	(8,7)
Exercice	478,4	471,5	1,5
Bénéfice net dilué par action (en dollars)			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	1,23	1,01	21,8
2 ^e trim. ⁽³⁾	3,77	0,94	301,1
3 ^e trim. ⁽⁴⁾	1,55	1,43	8,4
4 ^e trim. ⁽⁵⁾	0,88	1,46	(39,7)
Exercice	7,46	4,84	54,1
Bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ (en dollars)			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	1,16	1,01	14,9
2 ^e trim. ⁽³⁾	1,02	0,94	8,5
3 ^e trim. ⁽⁴⁾	1,55	1,46	6,2
4 ^e trim. ⁽⁵⁾	1,19	1,25	(4,8)
Exercice	4,92	4,66	5,6

⁽³⁾ 12 semaines

⁽⁴⁾ 16 semaines

⁽⁵⁾ 12 semaines pour 2013 et 13 semaines pour 2012

L'activité abandonnée et les participations ne donnant pas le contrôle n'étant pas significatives, nous ne présentons pas ces informations dans le tableau ci-dessus, mais elles le sont dans les comptes de résultat consolidés.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de 2013 a atteint 2 704,7 millions \$ comparativement à 2 632,6 millions \$ en 2012, en hausse de 2,7 %. L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables a été de 1,5 %. Cette augmentation est due en partie au décalage de la semaine précédant Noël qui est incluse dans le premier trimestre de 2013 et non au deuxième trimestre comme l'an passé. Nous avons enregistré, au cours du premier trimestre, une très faible inflation de notre panier alimentaire.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Le chiffre d'affaires a été de 2 513,2 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2013 comparativement à 2 580,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an passé. Cette baisse provient principalement du décalage de l'importante semaine précédant Noël (qui était incluse cette année dans notre premier trimestre comparativement au deuxième trimestre l'an dernier), de la fermeture de quelques magasins non rentables en Ontario, ainsi que de la baisse du chiffre d'affaires de notre division pharmaceutique causée par des problèmes temporaires d'efficacité suite à l'implantation d'un nouveau système de gestion d'entrepôt. En tenant compte du décalage de la semaine de Noël, le chiffre d'affaires des magasins comparables a été stable au deuxième trimestre par rapport à l'an dernier. L'inflation de notre panier alimentaire a été nulle au deuxième trimestre de 2013.

Le chiffre d'affaires a été de 3 573,3 millions \$ pour le troisième trimestre de 2013 comparativement à 3 599,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an passé, en baisse de 0,7 %. En excluant le déplacement d'une journée de congé par rapport à l'an dernier et la fermeture de quelques magasins non rentables, notre chiffre d'affaires du troisième trimestre de 2013 est demeuré stable comparativement à celui de 2012. À l'instar des derniers trimestres, une très faible inflation de notre panier alimentaire et une concurrence accrue ont affecté notre chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a diminué de 0,9 %.

Le chiffre d'affaires a été de 2 611,6 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2013 comparativement à 2 862,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an passé, en baisse de 8,8 %. En excluant la 13e semaine du quatrième trimestre de 2012, notre chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2013 a diminué de 1,1 % comparativement à celui de 2012. La concurrence accrue et les ventes promotionnelles à la hausse ont causé une légère déflation de notre panier alimentaire. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a diminué de 1,8 %.

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2013 a été de 121,4 millions \$ comparativement à 103,7 millions \$ au trimestre correspondant de l'an dernier, soit une augmentation de 17,1 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 1,23 \$ par rapport à 1,01 \$ l'an passé, en hausse de 21,8 %. Au cours du premier trimestre de 2013, nous avons abandonné notre activité dans le domaine des services alimentaires et cédé notre division Distagro qui approvisionnait des chaînes de restaurants et des commerces appartenant à, et opérés par, des chaînes de stations-service. En excluant le bénéfice net de l'activité abandonnée, le bénéfice net des activités poursuivies et le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ont été respectivement de 115,0 millions \$ et 1,16 \$ en 2013 et de 103,6 millions \$ et 1,01 \$ en 2012, pour des hausses de 11,0 % et 14,9 %.

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 2013 a été de 366,8 millions \$ comparativement à 96,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2012, soit une augmentation de 281,7 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 3,77 \$ par rapport à 0,94 \$ l'an passé, en hausse de 301,1 %. En excluant la perte nette de l'activité abandonnée de 0,1 million \$ au deuxième trimestre de 2013 comparativement à 0,2 million \$ en 2012, le bénéfice net des activités poursuivies a été de 366,9 millions \$ au deuxième trimestre de 2013 comparativement à 96,3 millions \$ au trimestre correspondant de l'an dernier, en hausse de 281,0 %. Le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies a été de 3,77 \$ pour le deuxième trimestre de 2013 comparativement à 0,94 \$ pour l'an passé, en hausse de 301,1 %. En excluant le gain après impôts sur la disposition d'une partie de la participation dans Alimentation Couche-Tard, le bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ a été de 100,5 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2013 comparativement à 96,3 millions \$ l'an dernier, en hausse de 4,4 %, et le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ a été de 1,02 \$ comparativement à 0,94 \$ l'an dernier, en hausse de 8,5 %.

Le bénéfice net du troisième trimestre de l'exercice 2013 a été de 149,8 millions \$ comparativement à 144,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2012, soit une augmentation de 3,7 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 1,55 \$ par rapport à 1,43 \$ l'an passé, en hausse de 8,4 %. En excluant la perte nette de l'activité abandonnée de 0,1 million \$ au troisième trimestre de 2013 comparativement à 0,4 million \$ en 2012 et en excluant également une charge non récurrente d'impôts de 3,0 millions \$ en 2012, le bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ a été de 149,9 millions \$ au troisième trimestre de 2013 comparativement à 147,8 millions \$, en hausse de 1,4 %, et le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ a été de 1,55 \$, en hausse de 6,2 % par rapport à 1,46 \$ en 2012.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2013 a été de 83,6 millions \$ comparativement à 145,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2012, soit une diminution de 42,4 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,88 \$ par rapport à 1,46 \$ l'an passé, en baisse de 39,7 %.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

En excluant, du quatrième trimestre de 2013, la charge de restructuration de 29,4 millions \$ après impôts et, en excluant du quatrième trimestre de 2012, le gain sur dilution de Couche-Tard de 21,7 millions \$ après impôts, le bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ de 113,0 millions \$ du quatrième trimestre de 2013 a diminué de 8,7 % par rapport à celui de 2012 de 123,8 millions \$, et le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ de 1,19 \$ a diminué de 4,8 % par rapport à celui de 2012 de 1,25 \$.

En excluant l'effet de la 13^e semaine au quatrième trimestre de 2012, le bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de 2013 a augmenté de 0,2 % et le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de 2013 a augmenté de 4,4 %.

(en millions de dollars)	2013					2012				
	T1	T2	T3	T4	Exercice	T1	T2	T3	T4	Exercice
Bénéfice net	121,4	366,8	149,8	83,6	721,6	103,7	96,1	144,4	145,1	489,3
Perte nette (bénéfice net) de l'activité abandonnée	(6,4)	0,1	0,1	—	(6,2)	(0,1)	0,2	0,4	0,4	0,9
Bénéfice net des activités poursuivies	115,0	366,9	149,9	83,6	715,4	103,6	96,3	144,8	145,5	490,2
Gain sur disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée net d'impôts	—	(266,4)	—	—	(266,4)	—	—	—	—	—
Gain sur dilution d'une entreprise associée net d'impôts	—	—	—	—	—	—	—	—	(21,7)	(21,7)
Charge d'impôts non récurrente	—	—	—	—	—	—	—	3,0	—	3,0
Frais de restructuration nets d'impôts	—	—	—	29,4	29,4	—	—	—	—	—
Bénéfice net des activités poursuivies ajusté ⁽¹⁾	115,0	100,5	149,9	113,0	478,4	103,6	96,3	147,8	123,8	471,5
Bénéfice net des activités poursuivies ajusté ⁽¹⁾ (sur la base de 52 semaines en 2012)	115,0	100,5	149,9	113,0	478,4	103,6	96,3	147,8	112,8	460,5

(en dollars et par action)	2013					2012				
	T1	T2	T3	T4	Exercice	T1	T2	T3	T4	Exercice
Bénéfice net dilué	1,23	3,77	1,55	0,88	7,46	1,01	0,94	1,43	1,46	4,84
Perte nette (bénéfice net) dilué de l'activité abandonnée	(0,07)	—	—	—	(0,06)	—	—	—	0,01	0,01
Bénéfice net dilué des activités poursuivies	1,16	3,77	1,55	0,88	7,40	1,01	0,94	1,43	1,47	4,85
Gain sur disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée net d'impôts	—	(2,75)	—	—	(2,79)	—	—	—	—	—
Gain sur dilution d'une entreprise associée net d'impôts	—	—	—	—	—	—	—	—	(0,22)	(0,22)
Charge d'impôts non récurrente	—	—	—	—	—	—	—	0,03	—	0,03
Frais de restructuration nets d'impôts	—	—	—	0,31	0,31	—	—	—	—	—
Bénéfice net dilué des activités poursuivies ajusté ⁽¹⁾	1,16	1,02	1,55	1,19	4,92	1,01	0,94	1,46	1,25	4,66
Bénéfice net dilué des activités poursuivies ajusté ⁽¹⁾ (sur la base de 52 semaines en 2012)	1,16	1,02	1,55	1,19	4,92	1,01	0,94	1,46	1,14	4,55

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

SITUATION DE TRÉSORERIE

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les fonds générés par les activités opérationnelles pour l'exercice 2013 ont été de 566,8 millions \$ comparativement à 546,1 millions \$ en 2012.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement ont généré des fonds de 264,3 millions \$ pour l'exercice 2013, alors qu'elles ont nécessité des fonds de 357,0 millions \$ pour l'exercice 2012. Cette variation s'explique principalement par le produit net sur cession d'une partie de notre participation dans Alimentation Couche-Tard pour 472,6 millions \$ ainsi que le produit sur cession de Distagro pour 22,7 millions \$.

Nous avons investi avec les détaillants 270,9 millions \$ au cours de l'exercice 2013, pour une augmentation brute de 413 300 pieds carrés et une augmentation nette de 163 200 pieds carrés ou 0,8 % de notre réseau de détail. Nous avons procédé à l'ouverture de 9 nouveaux magasins ainsi qu'à des agrandissements et des rénovations majeures dans 9 magasins.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les activités de financement ont nécessité des fonds de 823,6 millions \$ pour l'exercice 2013 comparativement à 371,3 millions \$ pour l'exercice 2012. Cette augmentation s'explique principalement par des rachats d'actions plus élevés en 2013, soit de 409,4 millions \$ comparativement à 215,0 millions \$ pour l'exercice 2012, et également par le remboursement, au deuxième trimestre de 2013, de notre facilité de crédit rotative de 330,4 millions \$ réalisé à même les fonds provenant principalement de la cession d'une partie de notre participation dans Alimentation Couche-Tard.

SITUATION FINANCIÈRE

Margré le fait que notre fonds de roulement soit négatif, nous n'anticipons⁽²⁾ aucun risque de liquidité et nous considérons notre situation financière à la fin de l'exercice 2013 comme étant très saine. Nous avons une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 600,0 millions \$. Notre pourcentage de dette non courante sur le total combiné de la dette non courante et des capitaux propres (dette non courante/capital total) était de 18,8 %.

Les principaux éléments de dette non courante à la fin de l'exercice 2013 se présentaient ainsi :

	Taux d'intérêt	Solde (en millions de dollars)	Échéance
Facilité de crédit rotative	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	—	3 novembre 2017
Billets de Série A	Taux fixe de 4,98 %	200,0	15 octobre 2015
Billets de Série B	Taux fixe de 5,97 %	400,0	15 octobre 2035

Le 1^{er} octobre 2013, l'échéance de la facilité de crédit rotative a été prolongée jusqu'au 3 novembre 2018.

À la fin de l'exercice 2013, nous avons des contrats de change à terme afin de nous protéger des variations de taux de change sur nos achats futurs de biens et services en différentes devises.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Nos principaux ratios financiers se présentaient comme suit :

	Au 28 septembre 2013	Au 29 septembre 2012
Structure financière		
Dette non courante <i>(en millions de dollars)</i>	650,0	973,9
Capitaux propres <i>(en millions de dollars)</i>	2 807,4	2 545,1
Dette non courante/capital total (%)	18,8	27,7
	Exercices financiers	
	2013	2012
Résultats		
BAIIA ⁽¹⁾ /Frais financiers <i>(fois)</i>	19,0	17,7

CAPITAL-ACTIONS

	Actions ordinaires émises	
<i>(en milliers)</i>	2013	2012
Solde au début de l'exercice	97 444	101 384
Émission d'actions	—	2
Rachat d'actions	(6 241)	(4 213)
Exercice d'options d'achat d'actions	445	271
Solde à la fin de l'exercice	91 648	97 444
Solde au 29 novembre 2013 et au 30 novembre 2012	90 759	96 453

	Actions propres	
<i>(en milliers)</i>	2013	2012
Solde au début de l'exercice	258	300
Acquisitions	94	50
Remises en circulation	(90)	(92)
Solde à la fin de l'exercice	262	258
Solde au 29 novembre 2013 et au 30 novembre 2012	262	258

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Au 29 novembre 2013	Au 28 septembre 2013	Au 29 septembre 2012
Options d'achat d'actions <i>(en milliers)</i>	1 356	1 351	1 683
Prix d'exercice <i>(en dollars)</i>	24,73 à 66,29	24,73 à 66,29	24,73 à 58,41
Prix d'exercice moyen pondéré <i>(en dollars)</i>	46,18	46,12	39,27

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT

	Au 29 novembre 2013	Au 28 septembre 2013	Au 29 septembre 2012
Unités d'actions au rendement <i>(en milliers)</i>	257	257	284

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

La Société a décidé de renouveler son programme de rachat d'actions afin de se doter d'une option supplémentaire pour utiliser les liquidités excédentaires. Ainsi, nous pourrions décider, dans le meilleur intérêt de la Société, de rembourser la dette ou de racheter des actions de la Société. Le conseil d'administration a autorisé la Société à racheter, dans le cours normal de ses activités entre le 10 septembre 2013 et le 9 septembre 2014, jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires représentant approximativement 7,6 % de ses actions émises et en circulation le 30 août 2013 à la fermeture de la Bourse de Toronto. Les rachats s'effectueront au prix du marché par l'entremise de cette bourse et conformément à ses règles et politiques, et de toute autre façon permise par celle-ci, de même que par toute autre agence de réglementation en matière de valeurs mobilières, incluant en vertu d'ententes de gré à gré. Les actions ordinaires ainsi rachetées seront annulées. Relativement à son programme de rachat pour la période du 10 septembre 2012 au 9 septembre 2013, la Société a racheté 6 000 000 actions ordinaires à un prix moyen de 65,62 \$ pour une considération totale de 393,7 millions \$. En ce qui concerne le programme présentement en cours, qui couvre la période du 10 septembre 2013 au 9 septembre 2014, la Société a racheté, jusqu'au 29 novembre 2013, 1 130 700 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 62,30 \$, pour une considération totale de 70,4 millions \$.

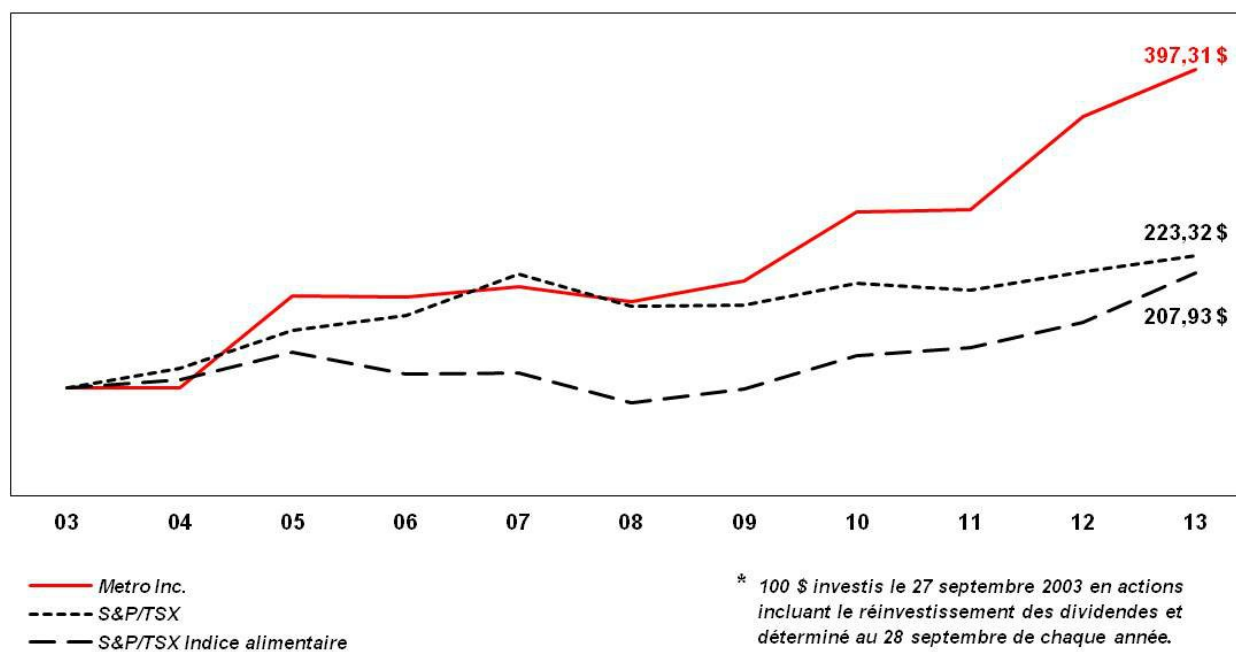
POLITIQUE DE DIVIDENDES

La politique de dividendes de la Société consiste à verser un dividende annuel total représentant environ 20 % du bénéfice net avant les éléments extraordinaires de l'exercice précédent. Pour une dix-neuvième année consécutive, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes trimestriels. Le dividende annuel est en hausse de 15,2 % et s'est élevé à 0,9650 \$ par action comparativement à 0,8375 \$ en 2012 pour un montant total de 91,5 millions \$ en 2013 et de 82,9 millions \$ en 2012. Les dividendes versés en 2013 représentaient 18,7 % du bénéfice net de l'exercice précédent comparativement à 21,1 % en 2012.

OPÉRATIONS BOURSIÈRES

La valeur de l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 56,52 \$ à 75,81 \$ au cours de l'exercice 2013 (43,76 \$ à 59,68 \$ en 2012). Durant cette période, le nombre d'actions négociées à la Bourse de Toronto a été de 73,8 millions (70,0 millions en 2012). Le cours de clôture du vendredi 27 septembre 2013 était de 64,74 \$ comparativement à 58,40 \$ à la fin de l'exercice 2012. Depuis la fin de l'exercice, l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 60,00 \$ à 68,00 \$. Le cours de clôture du 29 novembre 2013 était de 61,92 \$. L'action de METRO a connu une croissance soutenue au cours des 10 dernières années, affichant une croissance supérieure à l'indice S&P/TSX et à l'indice sectoriel de l'industrie alimentaire canadienne.

RENDEMENT COMPARATIF DES ACTIONS SUR 10 ANS*



(1) Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

SOURCES DE FINANCEMENT

Nos activités opérationnelles ainsi que la cession d'une partie de notre participation dans Alimentation Couche-Tard ont permis de générer respectivement des flux de trésorerie de 566,8 millions \$ et 472,6 millions \$ en 2013. Ces principales sources de flux de trésorerie ont été suffisantes pour financer nos activités d'investissement, dont des acquisitions de 227,8 millions \$ d'immobilisations corporelles et incorporelles, de procéder à des rachats d'actions au montant de 409,4 millions \$, de verser des dividendes de 91,5 millions \$, de rembourser notre facilité de crédit rotative de 330,4 millions \$ et d'effectuer nos autres activités d'investissement et de financement.

À la fin de l'exercice 2013, notre situation financière était composée principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 80,8 millions \$, de billets de Série A de 200,0 millions \$ échéant en 2015, d'une facilité de crédit rotative de 600,0 millions \$ échéant en 2018, qui n'était pas utilisée, et de billets de Série B de 400,0 millions \$ échéant en 2035.

Nous croyons que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles de l'an prochain devraient être suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités d'investissement, dont des immobilisations corporelles et incorporelles de l'ordre de 275 millions \$⁽²⁾.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Paielements exigibles par exercice (capital et intérêts)

<i>(en millions de dollars)</i>	Emprunts	Billets	Obligations en vertu de contrats de location- financement	Obligations en vertu de contrats de service	Obligations en vertu de contrats de location simple	Obligations en vertu de baux et sous-baux ⁽⁶⁾	Total
2014	9,4	33,8	6,8	67,1	171,5	41,3	329,9
2015	2,2	33,8	5,7	67,1	161,7	39,0	309,5
2016	1,5	223,9	6,0	53,9	147,4	37,8	470,5
2017	1,2	23,9	5,8	53,7	132,8	36,1	253,5
2018	0,8	23,9	5,4	51,3	112,5	33,0	226,9
2019 et suivants	19,8	806,1	30,1	76,6	551,7	240,7	1 725,0
	34,9	1 145,4	59,8	369,7	1 277,6	427,9	3 315,3

⁽⁶⁾ La Société s'est engagée, par des baux s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2035, à louer des locaux qu'elle sous-loue à des clients, et ce, généralement aux mêmes conditions.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2013, nous avons approvisionné des supermarchés détenus par un membre du conseil d'administration et nous avons payé des honoraires à Dunnhumby Canada, une entité contrôlée conjointement, pour l'analyse de nos ventes auprès de notre clientèle. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des affaires, elles ont été comptabilisées à la valeur d'échange et elles sont détaillées à la note 27 des états financiers consolidés.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

QUATRIÈME TRIMESTRE

(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)	2013 (12 semaines)	2012 (13 semaines)	Variation %
Chiffre d'affaires	2 611,6	2 862,2	(8,8)
BAIIA ⁽¹⁾	147,4	209,7	(29,7)
BAIIA ajusté ⁽¹⁾ (sur la base de 12 semaines en 2012)	187,4	193,7	(3,3)
Bénéfice net	83,6	145,1	(42,4)
Bénéfice net des activités poursuivies ajusté ⁽¹⁾ (sur la base de 12 semaines en 2012)	113,0	112,8	0,2
Bénéfice net dilué par action	0,88	1,46	(39,7)
Bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté ⁽¹⁾ (sur la base de 12 semaines en 2012)	1,19	1,14	4,4
Flux de trésorerie liés aux :			
Activités opérationnelles	159,8	126,8	—
Activités d'investissement	(44,1)	(69,2)	—
Activités de financement	(123,3)	(82,7)	—

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires a été de 2 611,6 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2013 comparativement à 2 862,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an passé, en baisse de 8,8 %. En excluant la 13^e semaine du quatrième trimestre de 2012, notre chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2013 a diminué de 1,1 % comparativement à celui de 2012. La concurrence accrue et les ventes promotionnelles à la hausse ont causé une légère déflation de notre panier alimentaire. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a diminué de 1,8 %.

BÉNÉFICE AVANT FRAIS FINANCIERS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENT⁽¹⁾

Le BAIIA⁽¹⁾ du quatrième trimestre de 2013 a été de 147,4 millions \$ comparativement à 209,7 millions \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent, soit une diminution de 29,7 %. Tel que déjà annoncé, nous avons décidé au cours du trimestre, afin de mieux répondre aux besoins de notre clientèle et de réduire nos coûts d'opération, de procéder dans les prochains mois à une restructuration de notre réseau de magasins en Ontario. Des supermarchés Metro seront convertis en magasins d'escompte Food Basics, quelques conventions collectives seront rachetées, des préretraites seront offertes à certains employés et quelques magasins seront fermés. Une charge non récurrente de 40,0 millions \$ a été enregistrée pour cette restructuration au cours du quatrième trimestre de 2013. En excluant cette charge, le BAIIA ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de 2013 a été de 187,4 millions \$, soit 7,2 % du chiffre d'affaires. En excluant la 13^e semaine du quatrième trimestre de 2012, le BAIIA ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de 2012 a été de 193,7 millions \$, soit 7,3 % du chiffre d'affaires. Le BAIIA ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de 2013 a diminué de 3,3 % par rapport à celui ajusté sur une base de 12 semaines en 2012 dû principalement à la baisse du chiffre d'affaires.

Ajustements au BAIIA⁽¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Exercices financiers						Variation %
	2013 (12 semaines)			2012 (13 semaines)			
	BAIIA	Chiffre d'affaires	BAIIA/ Chiffre d'affaires (%)	BAIIA	Chiffre d'affaires	BAIIA/ Chiffre d'affaires (%)	BAIIA
BAIIA	147,4	2 611,6	5,6	209,7	2 862,2	7,3	(29,7)
Frais de restructuration	40,0	—		—	—		
BAIIA ajusté	187,4	2 611,6	7,2	209,7	2 862,2	7,3	(10,6)
BAIIA ajusté (sur la base de 12 semaines en 2012)	187,4	2 611,6	7,2	193,7	2 640,7	7,3	(3,3)

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Notre taux de marge brute du quatrième trimestre de l'exercice 2013 a augmenté par rapport à celui du trimestre correspondant de 2012, soit des taux respectifs de 18,9 % de 18,8 %. Une gestion efficace de nos marges dans un marché très promotionnel, une proportion plus élevée de ventes de produits périssables, la diminution des pertes de marchandises périssables en magasin ainsi que la fermeture de magasins non rentables ont permis d'améliorer notre pourcentage de marge brute par rapport à l'an dernier.

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

La dépense d'amortissement pour le quatrième trimestre de 2013 a été de 41,3 millions \$ comparativement à 41,8 millions \$ en 2012. Des fermetures de magasins non rentables effectuées à la fin de l'exercice précédent et au début de l'exercice en cours ont réduit les dépenses d'amortissement par rapport à l'an passé.

Les frais financiers nets ont été de 8,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2013 comparativement à 11,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an dernier. Les frais financiers de la 13^e semaine du quatrième trimestre de 2012 ont été de 0,9 million \$.

QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Notre quote-part dans les résultats d'Alimentation Couche-Tard a été de 15,0 millions \$ au quatrième trimestre de 2013, comparativement à 12,1 millions \$ pour la période correspondante de 2012.

GAINS NON RÉCURRENTS PROVENANT D'UNE PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Au quatrième trimestre de 2012, Alimentation Couche-Tard a émis 7,3 millions d'actions pour un produit net d'environ 330 millions \$ afin de financer une partie de son acquisition de Statoil Fuel & Retail ASA. N'ayant pas participé à cette émission, notre participation dans Alimentation Couche-Tard a été réduite de 11,6 % à 11,1 %. Cette dilution et notre quote-part dans l'augmentation de la valeur d'Alimentation Couche-Tard provenant de l'émission d'actions équivalent à une disposition présumée et à un produit de disposition présumé d'une partie de notre placement pour un gain net de 25,0 millions \$ avant impôts et de 21,7 millions \$ après impôts.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 28,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2013 avec un taux d'imposition effectif de 25,7 %. Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012, la charge d'impôts a été de 47,8 millions \$ avec un taux d'imposition effectif de 24,7 %.

La charge d'impôts de la 13^e semaine du quatrième trimestre de l'exercice 2012 a été de 4,1 millions \$.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2013 a été de 83,6 millions \$ comparativement à 145,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2012, soit une diminution de 42,4 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,88 \$ par rapport à 1,46 \$ l'an passé, en baisse de 39,7 %.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DE L'ACTIVITÉ ABANDONNÉE

Au cours du premier trimestre de 2013, nous avons abandonné notre activité dans le domaine des services alimentaires et cédé notre division Distagro qui approvisionnait des chaînes de restaurants et des commerces appartenant à, et opérés par, des chaînes de stations-service. Le chiffre d'affaires et les dépenses afférentes à cette division sont présentés sous la rubrique « Activité abandonnée » pour 2012 et 2013.

Il n'y a eu aucune perte nette de l'activité abandonnée au quatrième trimestre de 2013 comparativement à 0,4 million \$ en 2012.

BÉNÉFICE NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

Le bénéfice net des activités poursuivies a été de 83,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2013 comparativement à 145,5 millions \$ au trimestre correspondant de l'an dernier, en baisse de 42,5 %. Le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies a été de 0,88 \$ pour le quatrième trimestre de 2013 comparativement à 1,47 \$ pour l'an passé, en baisse de 40,1 %.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

BÉNÉFICE NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AJUSTÉ⁽¹⁾

En excluant, du quatrième trimestre de 2013, la charge de restructuration de 29,4 millions \$ après impôts et, en excluant du quatrième trimestre de 2012 le gain sur dilution de Couche-Tard de 21,7 millions \$ après impôts, le bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ de 113,0 millions \$ du quatrième trimestre de 2013 a diminué de 8,7 % par rapport à celui de 2012 de 123,8 millions \$, et le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ de 1,19 \$ a diminué de 4,8 % par rapport à celui de 2012 de 1,25 \$.

En excluant l'effet de la 13^e semaine au quatrième trimestre de 2012, le bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de 2013 a augmenté de 0,2 % et le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de 2013 a augmenté de 4,4 %.

	Exercices financiers				Variation	
	2013		2012		(%)	
	(12 semaines)		(13 semaines)			
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	83,6	0,88	145,1	1,46	(42,4)	(39,7)
Perte nette de l'activité abandonnée	—	—	0,4	0,01		
Bénéfice net des activités poursuivies	83,6	0,88	145,5	1,47	(42,5)	(40,1)
Gain sur dilution d'une entreprise associée net d'impôts	—	—	(21,7)	(0,22)		
Frais de restructuration nets d'impôts	29,4	0,31	—	—		
Bénéfice net des activités poursuivies ajusté ⁽¹⁾	113,0	1,19	123,8	1,25	(8,7)	(4,8)
Bénéfice net des activités poursuivies ajusté ⁽¹⁾ (sur la base de 12 semaines en 2012)	113,0	1,19	112,8	1,14	0,2	4,4

SITUATION DE TRÉSORERIE

Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 159,8 millions \$ au quatrième trimestre de 2013 comparativement à 126,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2012. Cette augmentation provient principalement d'une variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 44,1 millions \$ au quatrième trimestre comparativement à 69,2 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Cette variation s'explique principalement par des acquisitions et des dispositions d'immobilisations corporelles moins élevées en 2013 qu'en 2012.

Activités de financement

Au quatrième trimestre, nous avons utilisé des fonds de 123,3 millions \$ comparativement à 82,7 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Cette augmentation s'explique principalement par des rachats d'actions plus élevés en 2013, soit de 98,3 millions \$ comparativement à 2,5 millions \$ en 2012.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société s'est dotée d'une politique de gestion des risques financiers, approuvée par son conseil d'administration en décembre 2005, énonçant les lignes directrices sur l'utilisation des instruments financiers dérivés. Ces lignes directrices interdisent à la Société d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Au cours de l'exercice 2013, la Société a utilisé des instruments financiers dérivés tels que décrits aux notes 2 et 29 des états financiers consolidés.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES

ADOPTÉES EN 2013

Présentation des états financiers

En juin 2011, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié des modifications à l'IAS 1 « Présentation des états financiers ». Les autres éléments du résultat global et la charge d'impôts correspondante doivent être regroupés selon qu'ils seront ou ne seront pas reclassés dans le bénéfice net au cours des périodes subséquentes. La Société a appliqué ces modifications dans ses états financiers annuels de l'exercice 2013. Des informations supplémentaires ont été divulguées dans l'état consolidé du résultat global.

RÉCEMMENT PUBLIÉES

Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9 « Instruments financiers ». Cette nouvelle norme remplace les différentes règles de l'IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » par une approche unique pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur. Cette approche est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers.

En octobre 2010, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 afin d'ajouter les dispositions d'IAS 39 relatives au classement et à l'évaluation des passifs financiers.

En décembre 2011, l'IASB a reporté la date d'application de l'IFRS 9 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. L'adoption anticipée est permise à certaines conditions. La Société n'appliquera pas de façon anticipée cette nouvelle norme et évaluera au cours de son prochain exercice financier l'incidence de l'IFRS 9 sur ses états financiers.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 32 « Instruments financiers : présentation » afin de clarifier les exigences de compensation des actifs financiers et des passifs financiers. L'IASB a spécifié que le droit de compensation doit être juridiquement exécutoire même dans les cas de faillite.

De plus, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » afin d'améliorer les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers.

Les modifications à l'IFRS 7 seront applicables au premier trimestre de l'exercice 2014 de la Société. Pour leur part, les modifications à l'IAS 32 seront applicables au premier trimestre de l'exercice 2015. Afin de coordonner l'application des deux normes, la Société appliquera l'IAS 32 de façon anticipée au premier trimestre de son exercice 2014. Ces modifications n'auront pas d'impact sur les états financiers de la Société, mais des informations supplémentaires seront divulguées par voie de notes aux états financiers.

États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10 « États financiers consolidés » en remplacement de la SIC-12 « Consolidation - Entités ad hoc » et de certaines parties d'IAS 27 « États financiers consolidés et individuels ». L'IFRS 10 élimine l'approche fondée sur les risques et avantages et utilise le contrôle comme base de consolidation unique. Ainsi, un investisseur contrôle une entité si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- a) il détient le pouvoir sur l'entité;
- b) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité;
- c) il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

La Société appliquera l'IFRS 10 au début de son premier trimestre de l'exercice 2014 et cette norme n'aura pas d'impact sur ses états financiers.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Partenariats

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 11 « Partenariats » en remplacement de l'IAS 31 « Participations dans des coentreprises » et de la SIC-13 « Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Cette norme décrit deux types de partenariats qui diffèrent selon les droits et les obligations des partenaires, soit la coentreprise et l'entreprise commune. L'IFRS 11 élimine la comptabilisation selon la consolidation proportionnelle pour une coentreprise et requiert la méthode de la mise en équivalence. Toutefois, elle maintient la consolidation proportionnelle pour une entreprise commune. La Société appliquera l'IFRS 11 au début de son premier trimestre de l'exercice 2014 et cette norme n'aura pas d'impact sur ses états financiers.

Informations à fournir : Intérêts dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités ». Cette norme exige qu'une entité présente plus d'information sur la nature et les risques associés à ses participations dans d'autres entités (c'est-à-dire filiales, partenariats, entreprises associées ou entités structurées non consolidées) ainsi que l'incidence de ces participations sur ses états financiers. La Société appliquera l'IFRS 12 au début de son premier trimestre de l'exercice 2014. Des informations supplémentaires seront divulguées par voie de notes aux états financiers annuels.

Évaluation à la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur » afin d'établir un cadre unique pour l'évaluation à la juste valeur des éléments financiers et non financiers. Elle définit la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. De plus, elle exige qu'une entité présente plus d'information à l'égard de ces évaluations à la juste valeur. La Société appliquera l'IFRS 13 au début de son premier trimestre de l'exercice 2014 et cette norme n'aura pas d'impact sur ses états financiers, mais des informations supplémentaires seront divulguées par voie de notes aux états financiers.

Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 19 « Avantages du personnel » (IAS 19R). L'IAS 19R élimine la méthode du corridor pour enregistrer les variations (écarts actuariels) de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime et exige leur présentation dans les autres éléments du résultat global au moment où elles surviennent. L'application de cette modification n'aura pas d'impact, car la Société utilise la méthode de la comptabilisation immédiate des écarts actuariels au résultat global depuis la transition aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

L'IAS 19R élimine la possibilité de reporter la comptabilisation du coût des services passés relatif à des droits non acquis et requiert la comptabilisation immédiate aux résultats. L'application de cette modification n'aura pas d'impact pour la Société, car aucun coût des services passés n'est reporté depuis la transition aux IFRS.

Selon l'IAS 19, la charge au titre des avantages du personnel inclut une charge financière composée de revenu d'intérêt correspondant au rendement attendu des actifs des régimes. Ce rendement est évalué selon l'hypothèse de la direction établie en fonction des attentes du marché. L'IAS 19R élimine la composante de rendement attendu des actifs des régimes et exige la comptabilisation d'intérêts nets sur les obligations au titre des prestations définies nettes des actifs des régimes selon le taux prescrit pour l'évaluation des obligations. Ces intérêts nets ne sont pas une composante de la charge au titre des avantages du personnel. Ils seront présentés à titre de frais financiers. La Société prévoit que cette modification entraînera une augmentation de la charge annuelle au titre des avantages du personnel d'environ 15 millions \$ et une augmentation annuelle des frais financiers d'environ 10 millions \$. La Société appliquera ces modifications au début de son premier trimestre de l'exercice 2014.

De plus, l'IAS 19R exige que des informations supplémentaires soient présentées relativement aux régimes à prestations définies dans les états financiers annuels.

Dépréciation d'actifs

En mai 2013, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » afin d'exiger la présentation d'informations pour un actif ou une unité génératrice de trésorerie à l'égard duquel une perte de valeur a été comptabilisée ou reprise au cours de la période. La Société appliquera les modifications à l'IAS 36 en même temps que les nouvelles exigences de l'IFRS 13, soit au début de son premier trimestre de l'exercice 2014. Des informations supplémentaires seront divulguées par voie de notes aux états financiers.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

MESURES CONFORMES ET NON CONFORMES AUX IFRS

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les IFRS, nous avons inclus certaines mesures du bénéfice conformes et non conformes aux IFRS. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

BÉNÉFICE AVANT FRAIS FINANCIERS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENT (BAIIA)

Le BAIIA est une mesure du bénéfice excluant les frais financiers, les impôts, l'amortissement, la quote-part dans les résultats d'une entreprise associée, le gain sur dilution d'une entreprise associée et le gain sur la disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée. Il s'agit d'une autre mesure conforme aux IFRS et il est présenté séparément dans les comptes de résultat consolidés. Nous sommes d'avis que le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des liquidités provenant de ses activités et d'acquitter ses charges financières.

BAIIA AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AJUSTÉ ET BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AJUSTÉ

Le BAIIA ajusté, le bénéfice net des activités poursuivies ajusté et le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté sont des mesures du bénéfice excluant les éléments non récurrents. Il s'agit de mesures non conformes aux IFRS. Nous sommes d'avis que les lecteurs d'états financiers seront mieux informés des résultats de la période courante et correspondante en présentant les résultats sans les éléments non récurrents. Ainsi, les lecteurs d'états financiers seront en mesure de mieux évaluer la performance de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport annuel, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « permettre », « anticiper », « prévoir », « estimer » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2014.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. Un ralentissement ou une récession économique et l'arrivée d'un nouveau concurrent sont des exemples de ceux décrits à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport annuel qui pourraient influencer sur la réalisation de ces déclarations. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le vice-président principal, chef de la direction financière et trésorier de la Société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), tels que définis par le Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Ils sont assistés dans cette responsabilité par le comité de divulgation, lequel est composé de cadres dirigeants de la Société.

Sous leur supervision, une évaluation a été réalisée pour mesurer l'efficacité des CPCI et du CIIF. En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président principal, chef de la direction financière et trésorier de la Société ont conclu que les CPCI et le CIIF étaient efficaces à la fin de l'exercice clos le 28 septembre 2013.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Par conséquent, la conception des CPCI fournit une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société lui est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis et que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

De plus, la conception du CIIF fournit une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

Notre rapport de gestion est fondé sur nos états financiers consolidés, préparés conformément aux IFRS, et il est présenté en dollars canadiens, notre unité de mesure. La préparation des états financiers consolidés et des informations financières contenues dans le rapport de gestion nécessite que la direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont révisées à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

JUGEMENTS

Les jugements réalisés par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumés ci-après :

Consolidation d'entités ad hoc

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais elle assume la majorité de leurs risques et elle reçoit la majorité de leurs avantages. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans une fiducie créée à l'intention des participants au régime d'unités d'actions au rendement. Toutefois, en vertu d'une convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète ses actions, elle absorbe la majorité des risques, elle reçoit la majorité des avantages et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour rencontrer ses obligations envers les bénéficiaires. La direction a conclu qu'elle contrôle cette fiducie et la consolide dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un distributeur dont elle assume la majorité des risques et reçoit la majorité des avantages. Pour ces raisons, la Société consolide ce distributeur dans ses états financiers.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Les hypothèses concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 16 et 17 des états financiers consolidés.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu à long terme des actifs des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 24 des états financiers consolidés.

Participation ne donnant pas le contrôle

Le passif relatif à la participation ne donnant pas le contrôle correspond au prix à payer par la Société pour acheter la participation ne donnant pas le contrôle dans Adonis et Phoenicia. Le prix à payer est basé principalement sur les bénéfices futurs prévus d'Adonis et Phoenicia à la date où les options sont exerçables. Étant donné la source d'incertitude relative à l'estimation de ces bénéfices futurs, la Société a utilisé l'estimé qu'elle a jugé le plus probable à la fin de l'exercice et différentes autres hypothèses, dont le taux d'actualisation, le taux de croissance et les investissements en capital. Des informations supplémentaires sont présentées à la note 29 des états financiers consolidés.

GESTION DES RISQUES

Le conseil d'administration, le comité d'audit et le comité de direction suivent de près les risques d'affaires. Le service d'audit interne a le mandat d'auditer tous les risques d'affaires selon un plan triennal. Ainsi, à tous les trois ans, chaque secteur fait l'objet d'un audit pour s'assurer que des contrôles ont été mis en place afin de pallier aux risques d'affaires liés à son domaine d'activité.

Dans le cours normal de nos opérations, nous sommes exposés à différents risques, dont les principaux sont décrits ci-après, qui pourraient avoir un impact significatif sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie. Pour contrer les principaux facteurs de risque, nous nous sommes dotés de stratégies propres à chacun.

MARCHÉ ET CONCURRENCE

L'intensification de la concurrence, l'arrivée possible de nouveaux concurrents et l'évolution des besoins des consommateurs sont pour nous des préoccupations constantes.

Pour faire face à la concurrence et maintenir notre position de chef de file au Québec et en Ontario, nous sommes à l'affût de nouvelles façons de faire et de nouveaux sites. Nous avons un programme d'investissement continu dans nos magasins afin de maintenir un réseau de détail des plus modernes au Canada.

Nous avons également développé une stratégie efficace axée sur la segmentation des marchés. Dans l'alimentation, nos bannières s'adressent à trois segments de marché différents, soit la bannière de supermarchés Metro, les bannières d'escompte Super C et Food Basics ainsi que les magasins de produits ethniques Adonis. Dans le marché pharmaceutique, nous avons des pharmacies de grande, de moyenne et de petite surfaces, soit les bannières Brunet Plus, Brunet, Brunet Clinique, Clini Plus, Pharmacy et Drug Basics.

Avec nos programmes de fidélité *metro&moi* et *Air Miles*[®] dans nos supermarchés Metro et Metro Plus et notre partenaire Dunnhumby Canada Limitée, nous sommes en mesure de connaître les habitudes d'achat de nos clients fidèles, leur offrir des promotions personnalisées et augmenter leurs achats chez nous.

En septembre 2013, nous avons franchi une autre étape de notre stratégie de personnalisation grâce à notre nouveau site web www.metro.ca et une application pour appareil mobile sur téléphone intelligent. Ainsi, nos clients peuvent accéder à leur liste d'épicerie personnelle, à des menus hebdomadaires adaptés à leurs besoins, aux rabais de la circulaire et à des coupons échangeables directement à la caisse.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Un ralentissement ou une récession économique pourrait affecter nos supermarchés et nos magasins d'escompte mais ils peuvent s'adapter avec des mises en marché appropriées à de telles situations. Dû au besoin essentiel de se nourrir, l'industrie alimentaire est moins affectée par un ralentissement ou une récession économique.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Nous sommes exposés à des responsabilités potentielles et des frais possibles liés aux produits défectueux, à la salubrité des aliments, à la contamination et à la manutention des produits. De telles responsabilités pourraient provenir des activités de fabrication, de conditionnement et d'étiquetage, de conception, de préparation, d'entreposage, de distribution et de présentation de produits. Les produits alimentaires représentent la majeure partie de notre chiffre d'affaires, et nous pourrions être vulnérables dans l'éventualité d'une propagation importante de toxi-infection alimentaire ou d'une hausse des préoccupations liées à la santé publique en ce qui concerne certains produits alimentaires.

Pour pallier à ces risques, nous appliquons des procédures et des contrôles de sécurité alimentaire très stricts à l'ensemble de la chaîne de distribution. Des programmes de formation continue offerts par *L'École des professionnels* Metro sont donnés aux employés. Nos principaux centres de distribution de viande sont accrédités *Hazard Analysis and Critical Control Point* (HACCP), soit la norme mondiale la plus élevée dans l'industrie. Nos systèmes nous permettent également de retracer, pour chaque produit de viande distribué par l'un de nos principaux centres de distribution, le magasin où il a été acheminé.

RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Si nos gestes ne respectent pas nos responsabilités environnementale, sociale et économique, nous sommes exposés à des critiques, à des revendications, à des boycottages et même, lorsqu'il y a des manquements à des obligations légales, à des poursuites.

Conscients que notre activité commerciale a une incidence sur la société, nous avons multiplié les efforts en matière de responsabilité d'entreprise. En 2012, nous avons publié notre premier rapport sur la responsabilité d'entreprise qui a été élaboré en fonction d'un processus d'établissement de priorités qui tenait compte des enjeux et des tendances internes et externes ayant une incidence sur notre secteur et sur nos activités. Il a été élaboré selon les exigences définies dans les lignes directrices G3.1 de la *Global Reporting Initiative* (GRI). En 2013, nous avons mis à jour notre rapport afin d'y intégrer les faits saillants de l'exercice et tracer le bilan de nos efforts et de nos accomplissements en ce qui a trait à nos engagements et priorités en matière de responsabilité d'entreprise. Notre rapport sur la responsabilité d'entreprise est disponible sur notre site web www.metro.ca. La Société publiera son prochain rapport de responsabilité d'entreprise au printemps 2014.

RÉGLEMENTATION

Des modifications sont apportées régulièrement aux normes comptables, lois, règlements, règles ou politiques touchant nos activités. Nous suivons attentivement l'évolution de ces modifications.

PRIX DU CARBURANT, DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS

Nous sommes un grand consommateur de services publics, d'électricité, de gaz naturel et de carburant. Des augmentations de leurs prix pourraient nous affecter.

RELATIONS DE TRAVAIL

La majorité de nos employés des magasins et des centres de distribution est syndiquée. La renégociation des conventions collectives peut entraîner des arrêts ou des ralentissements de travail qui pourraient nous nuire. Nous nous assurons de négocier des conventions collectives à des conditions nous permettant d'être concurrentiels, selon des durées procurant un climat de travail favorable dans tous les secteurs et suivant des échéanciers variés. Au cours des dernières années, nous avons connu certains conflits de travail de peu d'importance et nous prévoyons⁽²⁾ maintenir de bonnes relations de travail pour l'avenir.

GESTION DE CRISE

Des événements hors de notre contrôle pourraient survenir et avoir une incidence significative sur nos opérations. Nous avons mis en place des plans de relève pour l'ensemble de nos activités. Ces plans prévoient, entre autres, plusieurs lieux physiques de relève en cas de désastre, des génératrices en cas de pannes d'électricité ainsi que des ordinateurs de relève de puissance équivalente aux ordinateurs utilisés par la Société. Un comité directeur supervise et révise régulièrement tous nos plans de relève. Nous avons aussi développé un plan de contingence afin de minimiser l'impact d'une éventuelle pandémie.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

INSTRUMENTS FINANCIERS

Nous effectuons certains achats de biens et services en différentes devises et nous nous exposons ainsi à un risque de taux de change. Conformément à notre politique de gestion des risques, nous pouvons avoir recours à des instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change à terme. Les lignes directrices de la politique nous interdisent d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation, mais elles ne peuvent pas garantir que nous ne subirons pas de pertes découlant de nos instruments financiers dérivés.

Nos comptes débiteurs proviennent en majeure partie de ventes faites à nos clients affiliés. Afin de nous prémunir contre des pertes de crédit, nous nous sommes dotés d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter ainsi que les garanties à obtenir. La majorité de nos comptes débiteurs est garantie par des actifs de nos clients affiliés.

Nous sommes également exposés au risque de liquidité en raison principalement de notre dette non courante et de nos créditeurs. Nous évaluons régulièrement notre situation de trésorerie et nous estimons⁽²⁾ que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités de financement. Nos billets de Série A et Série B viennent à échéance seulement en 2015 et 2035 respectivement. Nous avons également accès à un solde autorisé non utilisé de 600,0 millions \$ sur notre facilité de crédit rotative. Le 1^{er} octobre 2013, son échéance a été prolongée jusqu'au 3 novembre 2018.

RÉCLAMATIONS

Dans le cours normal de nos affaires, nous sommes exposés à diverses actions et réclamations. Nous limitons notre risque en nous assurant pour couvrir les risques de réclamations liés à nos activités.

FOURNISSEURS

Des événements négatifs pourraient affecter l'un de nos fournisseurs et entraîner des interruptions de service et des délais de livraison en magasins. Afin de remédier à cette situation, nous nous approvisionnons auprès de plusieurs fournisseurs. Ainsi, en cas d'interruption de service d'un fournisseur, nous pouvons faire appel aux services d'un autre fournisseur dans de brefs délais.

FRANCHISÉS ET AFFILIÉS

Certains de nos franchisés et affiliés pourraient déroger aux clauses prescrites dans les contrats de franchise et les contrats d'affiliation, comme par exemple les politiques d'achats et les plans de commercialisation. Le non-respect de ces clauses pourrait nous affecter. Une équipe de conseillers aux opérations de détail s'assure de l'application uniforme de nos normes d'exploitation dans chacun de ces magasins.

Montréal, Canada, le 29 novembre 2013

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La préparation et la présentation des états financiers consolidés de METRO INC. ainsi que les autres informations financières contenues dans le rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité comprend le choix judicieux de principes et méthodes comptables appropriés dont l'application nécessite de faire des estimations et de formuler des jugements éclairés. De plus, il lui incombe de s'assurer que l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ont été approuvés par le conseil d'administration.

METRO INC. maintient des systèmes de comptabilité et des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière qui, de l'avis de la direction, offrent une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même qu'à la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société.

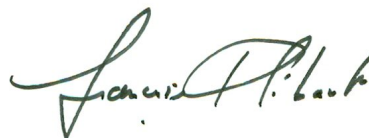
Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité est formé uniquement d'administrateurs indépendants de la Société et est responsable de recommander la nomination des auditeurs externes. De plus, ce comité tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction ainsi que les auditeurs internes et externes pour discuter des questions touchant le contrôle interne, l'audit et la communication de l'information financière. Les auditeurs internes et externes ont accès au comité sans la direction. Le comité d'audit a examiné les états financiers consolidés de METRO INC. et le rapport annuel et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été audités par le cabinet Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.



Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction

Le 12 novembre 2013



François Thibault
Vice-président principal,
chef de la direction financière et trésorier

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de **METRO INC.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de METRO INC., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 28 septembre 2013 et 29 septembre 2012, et les comptes de résultat consolidés, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de METRO INC. aux 28 septembre 2013 et 29 septembre 2012 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 12 novembre 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120803

États financiers annuels consolidés

METRO INC.

28 septembre 2013

Table des matières

	Page
Comptes de résultat consolidés	45
États consolidés du résultat global	46
États consolidés de la situation financière	47
États consolidés des variations des capitaux propres	48
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	50
Notes afférentes aux états financiers consolidés	51
1- Description de l'entreprise	51
2- Principales méthodes comptables	51
3- Nouvelles méthodes comptables	57
4- Jugements et estimations significatifs	59
5- Acquisition d'entreprises	60
6- Informations supplémentaires sur la nature des comptes de résultat	61
7- Impôts sur les bénéfices	62
8- Activité abandonnée	64
9- Bénéfice net par action	65
10- Stocks	65
11- Actifs destinés à la vente	65
12- Participation dans une entreprise associée	66
13- Autres actifs financiers	66
14- Immobilisations corporelles	67
15- Immeubles de placement	68
16- Immobilisations incorporelles	69
17- Goodwill	71
18- Emprunts bancaires	71
19- Provisions	71
20- Dette	72
21- Autres éléments de passif	73
22- Capital-actions	73
23- Dividendes	76
24- Avantages du personnel	76
25- Engagements	79
26- Éventualités	80
27- Transactions entre parties liées	80
28- Gestion du capital	81
29- Instruments financiers	82
30- Chiffres correspondants	84
31- Approbation des états financiers	84

Comptes de résultat consolidés
Exercices clos les 28 septembre 2013 et 29 septembre 2012
(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)

	2013 (52 semaines)	2012 (53 semaines)
Activités poursuivies		
Chiffre d'affaires (notes 6 et 27)	11 402,8	11 674,9
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation (notes 6 et 27)	(10 581,6)	(10 852,0)
Frais de restructuration (note 6)	(40,0)	—
Bénéfice avant frais financiers, impôts et amortissement	781,2	822,9
Amortissement (note 6)	(179,6)	(183,9)
Bénéfice des activités opérationnelles	601,6	639,0
Frais financiers, nets (note 6)	(41,1)	(46,4)
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée (notes 6 et 12)	50,8	47,6
Gain sur dilution d'une entreprise associée (notes 6 et 12)	—	25,0
Gain sur la disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée (notes 6 et 12)	307,8	—
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices des activités poursuivies	919,1	665,2
Impôts sur les bénéfices (note 7)	(203,7)	(175,0)
Bénéfice net des activités poursuivies	715,4	490,2
Activité abandonnée		
Bénéfice net (perte nette) de l'activité abandonnée (note 8)	6,2	(0,9)
Bénéfice net	721,6	489,3
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	712,9	481,8
Participations ne donnant pas le contrôle	8,7	7,5
	721,6	489,3
Bénéfice net par action (en dollars) (note 9)		
Activités poursuivies et activité abandonnée		
De base	7,52	4,87
Dilué	7,46	4,84
Activités poursuivies		
De base	7,46	4,88
Dilué	7,40	4,85

Voir les notes afférentes

États consolidés du résultat global**Exercices clos les 28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars)*

	2013 <i>(52 semaines)</i>	2012 <i>(53 semaines)</i>
Bénéfice net	721,6	489,3
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le bénéfice net		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Gains (pertes) actuariels	87,0	(65,6)
Effet de la limite sur l'actif	(6,9)	(2,7)
Exigence de financement minimal	(2,3)	0,1
Quote-part dans les autres éléments du résultat global d'une entreprise associée	—	(0,7)
Impôts correspondants	(20,8)	19,0
	57,0	(49,9)
Éléments qui peuvent être classés ultérieurement dans le bénéfice net		
Quote-part dans les autres éléments du résultat global d'une entreprise associée	—	0,1
	57,0	(49,8)
Résultat global	778,6	439,5
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	769,9	432,0
Participations ne donnant pas le contrôle	8,7	7,5
	778,6	439,5

Voir les notes afférentes

États consolidés de la situation financière
Aux 28 septembre 2013 et 29 septembre 2012
(en millions de dollars)

	2013	2012
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	80,8	73,3
Débiteurs (notes 13 et 27)	300,2	329,1
Stocks (note 10)	781,3	784,4
Charges payées d'avance	15,3	6,6
Impôts exigibles	10,9	13,9
	1 188,5	1 207,3
Actifs destinés à la vente (note 11)	0,9	0,6
	1 189,4	1 207,9
Actifs non courants		
Participation dans une entreprise associée (note 12)	206,4	324,5
Autres actifs financiers (note 13)	27,5	25,8
Immobilisations corporelles (note 14)	1 328,4	1 280,3
Immeubles de placement (note 15)	20,7	22,1
Immobilisations incorporelles (note 16)	365,1	373,1
Goodwill (note 17)	1 855,6	1 859,5
Impôts différés (note 7)	53,9	56,3
Actifs au titre des prestations définies (note 24)	14,5	1,4
	5 061,5	5 150,9
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Emprunts bancaires (note 18)	2,0	0,3
Créditeurs (note 27)	1 004,9	1 086,9
Impôts exigibles	147,3	60,5
Provisions (note 19)	39,7	11,2
Partie courante de la dette (note 20)	12,4	12,1
	1 206,3	1 171,0
Passifs non courants		
Dette (note 20)	650,0	973,9
Passifs au titre des prestations définies (note 24)	69,8	156,9
Provisions (note 19)	4,5	3,1
Impôts différés (note 7)	148,9	147,7
Autres éléments de passif (note 21)	14,1	13,9
Participation ne donnant pas le contrôle (note 29)	160,5	139,3
	2 254,1	2 605,8
Capitaux propres		
Capital-actions (note 22)	640,4	666,3
Actions propres (note 22)	(14,4)	(12,2)
Surplus d'apport	14,6	16,2
Résultats non distribués	2 165,9	1 874,4
Cumul des autres éléments du résultat global	(0,4)	(0,4)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	2 806,1	2 544,3
Participations ne donnant pas le contrôle	1,3	0,8
	2 807,4	2 545,1
	5 061,5	5 150,9

Engagements et éventualités (notes 25 et 26)

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration,


ERIC R. LA FLÈCHE
Administrateur


MICHEL LABONTÉ
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres
Exercices clos les 28 septembre 2013 et 29 septembre 2012
(en millions de dollars)

<i>(52 semaines)</i>	Attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère						Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions <i>(note 22)</i>	Actions propres <i>(note 22)</i>	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total		
Solde au 29 septembre 2012	666,3	(12,2)	16,2	1 874,4	(0,4)	2 544,3	0,8	2 545,1
Bénéfice net	—	—	—	712,9	—	712,9	8,7	721,6
Autres éléments du résultat global	—	—	—	57,0	—	57,0	—	57,0
Résultat global	—	—	—	769,9	—	769,9	8,7	778,6
Exercice d'options d'achat d'actions	17,4	—	(3,5)	—	—	13,9	—	13,9
Rachat d'actions	(43,3)	—	—	—	—	(43,3)	—	(43,3)
Prime sur rachat d'actions	—	—	—	(366,1)	—	(366,1)	—	(366,1)
Acquisition d'actions propres	—	(6,3)	—	—	—	(6,3)	—	(6,3)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	—	—	5,7	—	—	5,7	—	5,7
Règlement d'unités d'actions au rendement	—	4,1	(3,8)	(0,6)	—	(0,3)	—	(0,3)
Dividendes <i>(note 23)</i>	—	—	—	(91,5)	—	(91,5)	(7,2)	(98,7)
Reclassement du passif relatif à la participation ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(1,0)	(1,0)
Variation de la juste valeur du passif relatif à la participation ne donnant pas le contrôle <i>(note 29)</i>	—	—	—	(20,2)	—	(20,2)	—	(20,2)
	(25,9)	(2,2)	(1,6)	(478,4)	—	(508,1)	(8,2)	(516,3)
Solde au 28 septembre 2013	640,4	(14,4)	14,6	2 165,9	(0,4)	2 806,1	1,3	2 807,4

Voir les notes afférentes

États consolidés des variations des capitaux propres
Exercices clos les 28 septembre 2013 et 29 septembre 2012
(en millions de dollars)

(53 semaines)	Attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère						Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions (note 22)	Actions propres (note 22)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total		
Solde au 24 septembre 2011	684,6	(13,1)	16,0	1 711,2	0,1	2 398,8	0,5	2 399,3
Bénéfice net	—	—	—	481,8	—	481,8	7,5	489,3
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(49,3)	(0,5)	(49,8)	—	(49,8)
Résultat global	—	—	—	432,5	(0,5)	432,0	7,5	439,5
Émission d'actions contre espèces	0,1	—	—	—	—	0,1	—	0,1
Exercice d'options d'achat d'actions	10,3	—	(2,3)	—	—	8,0	—	8,0
Rachat d'actions	(28,7)	—	—	—	—	(28,7)	—	(28,7)
Prime sur rachat d'actions	—	—	—	(186,3)	—	(186,3)	—	(186,3)
Acquisition d'actions propres	—	(2,6)	—	—	—	(2,6)	—	(2,6)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	—	—	6,1	—	—	6,1	—	6,1
Règlement d'unités d'actions au rendement	—	3,5	(3,6)	—	—	(0,1)	—	(0,1)
Dividendes (note 23)	—	—	—	(82,9)	—	(82,9)	—	(82,9)
Frais de conversion d'actions	—	—	—	(0,1)	—	(0,1)	—	(0,1)
Reclassement du passif relatif à la participation ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(7,2)	(7,2)
	(18,3)	0,9	0,2	(269,3)	—	(286,5)	(7,2)	(293,7)
Solde au 29 septembre 2012	666,3	(12,2)	16,2	1 874,4	(0,4)	2 544,3	0,8	2 545,1

Voir les notes afférentes

Tableaux consolidés des flux de trésorerie
Exercices clos les 28 septembre 2013 et 29 septembre 2012
(en millions de dollars)

	2013 (52 semaines)	2012 (53 semaines)
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices des activités poursuivies	919,1	665,2
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices de l'activité abandonnée (note 8)	8,5	(1,2)
	927,6	664,0
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée	(50,8)	(47,6)
Gain sur dilution d'une entreprise associée (note 12)	—	(25,0)
Frais de restructuration (note 6)	40,0	—
Amortissement	179,6	183,9
Amortissement des frais de financement reportés	0,8	0,3
Perte (gain) sur cession et radiation d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	1,5	(5,4)
Gain sur la disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée (note 12)	(307,8)	—
Gain sur cession d'une activité (note 8)	(8,9)	—
Pertes de valeur sur des immobilisations corporelles et incorporelles	12,8	10,3
Reprises de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles et incorporelles	(7,6)	(10,0)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	5,7	6,1
Écart entre les montants déboursés au titre des avantages du personnel et les charges de l'exercice	(22,4)	(43,3)
Frais financiers, nets	41,1	46,4
	811,6	779,7
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(68,9)	(44,4)
Intérêts payés	(42,5)	(48,0)
Impôts payés	(133,4)	(141,2)
	566,8	546,1
Activités d'investissement		
Acquisition d'entreprises, nette de la trésorerie acquise de 3,0 \$ en 2012 (note 5)	(11,6)	(146,8)
Produit sur cession d'une activité (note 8)	22,7	—
Produit sur cession des actifs destinés à la vente	—	6,6
Produit sur cession d'une partie de la participation dans une entreprise associée (note 12)	472,6	—
Variation nette des autres actifs financiers	0,6	(4,6)
Dividendes d'une entreprise associée	4,1	6,2
Acquisition d'immobilisations corporelles	(208,4)	(210,5)
Produit sur cession d'immobilisations corporelles	1,2	26,9
Produit sur cession d'immeubles de placement	2,5	3,5
Acquisition d'immobilisations incorporelles et goodwill	(19,4)	(38,3)
	264,3	(357,0)
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	1,7	(15,5)
Émission d'actions (note 22)	13,9	8,1
Rachat d'actions (note 22)	(409,4)	(215,0)
Acquisition d'actions propres (note 22)	(6,3)	(2,6)
Règlement en espèces d'unités d'actions au rendement	(0,3)	(0,1)
Augmentation de la dette	5,4	391,1
Remboursement de la dette	(337,3)	(454,9)
Variation nette des autres éléments de passif	0,2	0,5
Dividendes (note 23)	(91,5)	(82,9)
	(823,6)	(371,3)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7,5	(182,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	73,3	255,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	80,8	73,3

Voir les notes afférentes

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE**

METRO INC. (la Société) est une société par actions incorporée en vertu des lois du Québec. La Société est l'un des principaux détaillants et distributeurs alimentaires au Canada et exploite un réseau de supermarchés, de magasins d'escompte et de pharmacies. Son siège social se situe au 11 011, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, Québec, Canada, H1C 1V6. Ses différentes composantes constituent un seul secteur opérationnel.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés, présentés en dollars canadiens, ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers consolidés ont été préparés dans les limites raisonnables de l'importance relative, selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à leur juste valeur. Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après :

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, de ses filiales ainsi que ceux des entités ad hoc. Les transactions et soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Constatation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provient essentiellement de la vente de biens. Les ventes au détail des magasins corporatifs et des magasins se qualifiant à titre d'entités ad hoc sont constatées au moment de la vente au consommateur. Les ventes aux magasins affiliés et autres clients sont constatées lorsque les marchandises leur sont livrées. Les rabais consentis par la Société à ses commerçants sont comptabilisés en réduction du chiffre d'affaires.

Constatation de contreparties provenant de fournisseurs

Certaines contreparties en espèces provenant de fournisseurs sont considérées comme un ajustement du prix des produits du fournisseur et, en conséquence, sont enregistrées en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes lors de leur constatation dans les états financiers consolidés. Certaines exceptions s'appliquent lorsque les contreparties en espèces représentent soit un remboursement des coûts différentiels engagés par la Société pour vendre les produits des fournisseurs, soit un paiement au titre de biens livrés ou de services fournis aux fournisseurs. Ces autres contreparties provenant des fournisseurs sont enregistrées, selon leur nature, dans le chiffre d'affaires ou en diminution du coût des marchandises vendues et charges d'exploitation lorsque l'encaissement est considéré comme probable et pouvant faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Programmes de fidélisation

La Société a deux programmes de fidélisation.

Le premier programme est la propriété d'un tiers et la Société agit à titre de mandataire. Au moment de la vente au consommateur, elle enregistre le coût de ce programme en réduction de son chiffre d'affaires.

Le second programme appartient à la Société. Au moment de la vente au consommateur, la Société enregistre une partie de celle-ci à titre de revenus reportés correspondant à la juste valeur des points émis dans le cadre de ce programme. La détermination de cette juste valeur repose sur la valeur d'échange des points accordés et le taux d'utilisation attendu des points qui sont réévalués régulièrement. Les revenus reportés sont inclus dans les créditeurs et ils sont reconnus dans le chiffre d'affaires au moment de l'utilisation des points par le consommateur.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit les dollars canadiens. Les transactions en monnaie étrangère sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque clôture, les éléments monétaires en monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère, évalués au coût historique, sont convertis au taux de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère, évalués à la juste valeur, sont convertis au taux de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les gains / pertes résultant de la conversion des devises sont imputés au bénéfice net.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Impôts sur les bénéfices**

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles au titre de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés par les autorités fiscales à la date de clôture.

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donneraient lieu la réalisation des actifs ou le règlement des passifs à leur valeur comptable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués d'après les taux d'imposition quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. Les modifications apportées à ces soldes sont constatées dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle elles se produisent. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de la totalité ou d'une partie de ces actifs d'impôts différés.

L'impôt relatif à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres.

Paielement fondé sur des actions

Une charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions est comptabilisée pour les régimes d'options d'achat d'actions et d'unités d'actions au rendement (UAR) offerts à certains employés.

Les options d'achat d'actions attribuées sont acquises graduellement sur la période d'acquisition des droits et chaque tranche est considérée comme une attribution séparée. La valeur de la charge de rémunération est établie en fonction de la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la durée d'acquisition des droits de chaque tranche.

Pour le régime d'UAR, la valeur de la charge de rémunération est établie en fonction de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société à la date d'attribution. La charge de rémunération est constatée linéairement sur la période d'acquisition des droits. L'incidence de toute variation du nombre d'UAR est comptabilisée durant la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. L'attribution se qualifie comme un instrument de capitaux propres.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Pour le bénéfice net dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sont ajustés pour refléter les effets de toutes les actions potentielles dilutives.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, des fonds d'encaisse, des placements très liquides (dont la durée est initialement fixée à trois mois ou moins), des dépôts en circulation et des chèques émis et non encaissés. Ils sont classés dans les « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net » et évalués à la juste valeur. Les gains / pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au bénéfice net.

Débiteurs

Les débiteurs et les prêts à certains clients sont classés dans les « Prêts et créances » et sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks en entrepôts est déterminé selon la méthode du coût moyen net de certaines contreparties reçues de fournisseurs. Le coût des stocks en magasins est évalué selon le prix de détail réduit de la marge bénéficiaire brute et de certaines contreparties reçues de fournisseurs. Tous les coûts pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent sont ajoutés au coût des stocks en entrepôts et en magasins.

Actifs destinés à la vente

Les actifs non courants sont classés comme des actifs destinés à la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition est remplie lorsque la vente est hautement probable, que les actifs sont disponibles en vue d'une vente immédiate dans leur état actuel et que la direction s'est engagée dans un plan de vente qui devrait se conclure dans un délai d'un an à compter de la date de cette classification. Les actifs destinés à la vente sont évalués au moindre de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils ne sont pas amortis.

Participation dans une entreprise associée

La Société détient une participation dans une entreprise associée sur laquelle elle exerce une influence notable. Cette participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Participation dans une coentreprise

La Société détient une participation dans une coentreprise dont l'activité économique est exercée sous le contrôle conjoint des coentrepreneurs en vertu d'un accord contractuel. Cette participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part dans les résultats de la coentreprise est comptabilisée dans le coût des marchandises vendues et charges d'exploitation. Les informations financières relatives à cette participation ne sont pas significatives et ne sont pas présentées distinctement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les principales composantes d'une immobilisation corporelle, ayant des durées d'utilité différentes, sont amorties distinctement. Les bâtiments et l'équipement sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité. Les améliorations locatives sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimative ou sur la durée restante du contrat de location, si elle est inférieure. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Bâtiments	20 à 50 ans
Équipement	3 à 20 ans
Améliorations locatives	5 à 20 ans

Contrats de location

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué est transférée au preneur. Au moment de la comptabilisation initiale, le preneur comptabilise un actif pour le bien loué en vertu du contrat de location-financement à sa juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Un passif correspondant à payer au bailleur est inscrit à l'état consolidé de la situation financière comme obligation découlant de contrats de location-financement. Pour les périodes subséquentes, l'actif est amorti linéairement sur la durée du bail et les intérêts relatifs à l'obligation sont imputés directement au bénéfice net.

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location simple lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué n'est pas transférée au preneur. Les paiements au titre de la location sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Immeubles de placement**

Les immeubles de placement sont détenus pour valoriser le capital et en retirer des loyers. Ils ne sont pas occupés par leur propriétaire dans le cadre de ses activités ordinaires. Ils sont comptabilisés au coût. À l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, les principales composantes sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité respective qui varie de 20 à 50 ans. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Droits de tenure à bail	20 à 40 ans
Logiciels	3 à 10 ans
Améliorations et fidélisation des réseaux de détail	5 à 30 ans
Dossiers d'ordonnances	10 ans

Les bannières que la Société a l'intention de conserver et d'exploiter, les marques privées pour lesquelles elle continue de développer de nouveaux produits et les programmes de fidélisation qu'elle a l'intention de maintenir se qualifient à titre d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Elles sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties.

Goodwill

Le goodwill est comptabilisé au coût, lequel représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas amorti.

Dépréciation d'actifs non financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société doit déterminer s'il existe un indice de dépréciation pour ses immobilisations corporelles, ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, ses immeubles de placement et son placement dans une entreprise associée. S'il existe un indice, elle doit effectuer un test de dépréciation. Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et le goodwill, elle doit effectuer un test de dépréciation au minimum à chaque année, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Les tests de dépréciation sont effectués au niveau de l'actif lui-même, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Chaque magasin représente une UGT distincte. Les tests de dépréciation des entrepôts sont effectués au niveau de différents groupes d'UGT. Pour le goodwill, certaines marques privées et les actifs de support qui ne peuvent pas être attribués en totalité à une seule UGT, les tests de dépréciation sont effectués au niveau du seul secteur opérationnel. Les immeubles de placement, le placement dans une entreprise associée, les bannières, certaines marques privées et les programmes de fidélisation sont testés au niveau de l'actif lui-même.

Les tests de dépréciation consistent en une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'actif, de l'UGT ou du groupe d'UGT. En général, la valeur recouvrable représente la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité correspond aux prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets approuvés par la direction. Ces prévisions reflètent l'expérience passée et elles sont actualisées à un taux avant impôts correspondant au taux attendu par le marché pour ce type d'investissement. Pour les immeubles de placement, le placement dans une entreprise associée, les bannières, certaines marques privées et les programmes de fidélisation, la valeur recouvrable représente la juste valeur de ces actifs diminuée des coûts de la vente. Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est constatée au bénéfice net pour un montant égal à l'excédent. Les pertes de valeur liées à une UGT ou groupe d'UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT, sans toutefois réduire la valeur comptable des actifs en dessous du plus élevé de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, leur valeur d'utilité et zéro.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

À l'exception du goodwill, si une reprise de perte de valeur survient, elle doit être comptabilisée immédiatement au bénéfice net. Les reprises de perte de valeur liées à une UGT ou groupe d'UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs.

Frais de financement reportés

Les frais de financement relatifs à la dette sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants. Au moment du remboursement de l'un de ces emprunts, les frais de financement correspondants sont imputés au bénéfice net.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les avantages du personnel à court terme qui correspondent aux salaires et charges sociales et sont comptabilisés immédiatement au bénéfice net, ainsi que les indemnités de fin de contrat de travail qui sont enregistrés au passif et au bénéfice net lorsque la Société s'est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi.

Les avantages du personnel comprennent aussi les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent les prestations de retraite (incluant les régimes à prestations définies et à cotisations définies) et les avantages complémentaires de retraite tels que l'assurance-vie et médicale postérieure à l'emploi. Les avantages du personnel comprennent également les autres avantages à long terme, soit les indemnités pour invalidité de longue durée non couvertes par des régimes d'assurances et les avantages complémentaires offerts aux employés en invalidité de longue durée. La comptabilisation des actifs et des obligations découlant des régimes de retraite à prestations définies, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des autres avantages à long terme est effectuée selon les méthodes comptables suivantes :

- Les obligations au titre des prestations définies et le coût des prestations de retraite, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme gagnés par les participants sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu à long terme des actifs des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants et les coûts prévus des soins de santé.
- Pour les besoins du calcul du taux attendu de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.
- Les obligations au titre des prestations définies sont actualisées d'après les taux de rendement du marché des obligations de sociétés de première catégorie dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations.
- Les gains actuariels ou pertes actuarielles résultent de l'écart entre le rendement réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies et de l'expérience émergente différente des hypothèses retenues. Les écarts actuariels relatifs aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages complémentaires de retraite sont comptabilisés pendant la période au cours de laquelle ils surviennent comme autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels relatifs aux autres avantages à long terme sont comptabilisés en totalité immédiatement au bénéfice net.
- Le coût des services passés est comptabilisé immédiatement au bénéfice net dans la mesure où les droits à prestations sont déjà acquis. Autrement, il est amorti selon une méthode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis.
- L'actif ou le passif au titre des régimes à prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Dans le cas où un régime est en situation de surplus, cet actif est limité au moindre de la valeur actuarielle déterminée pour fins comptables et de la valeur de l'avantage économique qu'il peut procurer dans le futur sous la forme de remboursements de surplus ou de congés de cotisations. De plus, un passif supplémentaire pourrait être enregistré lorsqu'une exigence de financement minimal au titre des services passés dépasse les avantages économiques disponibles. L'effet de la limite sur l'actif et l'exigence de financement minimal sont enregistrés directement comme autres éléments sur résultat global dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Le coût des régimes de retraite à cotisations définies, qui inclut celui des régimes de retraite à entreprises multiples, est enregistré lorsque les cotisations sont dues. Étant donné que l'information nécessaire pour évaluer de manière fiable l'obligation et les actifs des régimes multi-employeurs à prestations définies n'est pas disponible et qu'aucune évaluation actuarielle selon les normes IFRS n'est effectuée, ces régimes sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'elle sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré déficitaire si les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations sont supérieurs aux avantages économiques attendus de ce contrat.

Autres passifs financiers

Les emprunts bancaires, les créditeurs, la facilité de crédit, les billets et les emprunts sont classés dans les « Autres passifs financiers » et sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont généralement comptabilisées dans les capitaux propres. Toutefois, en ce qui concerne les participations dans Adonis et Phoenicia, la Société a l'option d'acheter la participation de leur actionnaire minoritaire et ce dernier a l'option de se faire acheter, par la Société, sa participation dans les deux entreprises sous certaines conditions à la date où les options sont exerçables. Étant donné ces options, la participation ne donnant pas le contrôle devient un passif financier. Il est classé dans les « Passifs financiers détenus à des fins de transaction », il est évalué à la juste valeur et les gains / pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période peuvent être enregistrés au bénéfice net ou dans les résultats non distribués. La Société a choisi de les enregistrer dans les résultats non distribués.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion de risques, la Société utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Au moment de la mise en place d'une relation de couverture, la Société indique si elle appliquera la comptabilité de couverture à cette relation. Le cas échéant, elle documente formellement plusieurs informations notamment le choix d'appliquer la comptabilité de couverture, l'élément couvert, l'élément de couverture, les risques faisant l'objet de la couverture, la durée prévue pendant laquelle la relation devrait être efficace ainsi que les objectifs et la stratégie de gestion des risques.

L'efficacité de la relation de couverture est évaluée au moment de sa mise en place afin de déterminer si elle sera hautement efficace pendant la durée de la relation. De plus, elle est évaluée périodiquement afin de s'assurer que la comptabilité de couverture est toujours appropriée. Les résultats de ces évaluations sont formellement documentés.

La Société utilise des contrats de change à terme pour se protéger des variations de taux de change sur des achats futurs de biens et services en différentes devises. En raison de leur courte échéance, elle a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture à ses contrats de change à terme. Ces instruments financiers dérivés sont classés dans les « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net » et évalués à la juste valeur. Les gains / pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au bénéfice net.

Exercice

L'exercice de la Société se termine le dernier samedi de septembre. L'exercice clos le 28 septembre 2013 comprenait 52 semaines d'exploitation et l'exercice clos le 29 septembre 2012 comprenait 53 semaines d'exploitation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***3. NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES****ADOPTÉES EN 2013****Présentation des états financiers**

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1 « Présentation des états financiers ». Les autres éléments du résultat global et la charge d'impôts correspondante doivent être regroupés selon qu'ils seront ou ne seront pas reclassés dans le bénéfice net au cours des périodes subséquentes. La Société a appliqué ces modifications dans ses états financiers annuels de l'exercice 2013. Des informations supplémentaires ont été divulguées dans l'état consolidé du résultat global.

RÉCEMMENT PUBLIÉES**Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers**

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9 « Instruments financiers ». Cette nouvelle norme remplace les différentes règles de l'IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » par une approche unique pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur. Cette approche est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers.

En octobre 2010, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 afin d'ajouter les dispositions d'IAS 39 relatives au classement et à l'évaluation des passifs financiers.

En décembre 2011, l'IASB a reporté la date d'application de l'IFRS 9 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. L'adoption anticipée est permise à certaines conditions. La Société n'appliquera pas de façon anticipée cette nouvelle norme et évaluera au cours de son prochain exercice financier l'incidence de l'IFRS 9 sur ses états financiers.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 32 « Instruments financiers : présentation » afin de clarifier les exigences de compensation des actifs financiers et des passifs financiers. L'IASB a spécifié que le droit de compensation doit être juridiquement exécutoire même dans les cas de faillite.

De plus, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » afin d'améliorer les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers.

Les modifications à l'IFRS 7 seront applicables au premier trimestre de l'exercice 2014 de la Société. Pour leur part, les modifications à l'IAS 32 seront applicables au premier trimestre de l'exercice 2015. Afin de coordonner l'application des deux normes, la Société appliquera l'IAS 32 de façon anticipée au premier trimestre de son exercice 2014. Ces modifications n'auront pas d'impact sur les états financiers de la Société, mais des informations supplémentaires seront divulguées par voie de notes aux états financiers.

États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10 « États financiers consolidés » en remplacement de la SIC-12 « Consolidation - Entités ad hoc » et de certaines parties d'IAS 27 « États financiers consolidés et individuels ». L'IFRS 10 élimine l'approche fondée sur les risques et avantages et utilise le contrôle comme base de consolidation unique. Ainsi, un investisseur contrôle une entité si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- a) il détient le pouvoir sur l'entité;
- b) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité;
- c) il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

La Société appliquera l'IFRS 10 au début de son premier trimestre de l'exercice 2014 et cette norme n'aura pas d'impact sur ses états financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Partenariats**

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 11 « Partenariats » en remplacement de l'IAS 31 « Participations dans des coentreprises » et de la SIC-13 « Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Cette norme décrit deux types de partenariats qui diffèrent selon les droits et les obligations des partenaires, soit la coentreprise et l'entreprise commune. L'IFRS 11 élimine la comptabilisation selon la consolidation proportionnelle pour une coentreprise et requiert la méthode de la mise en équivalence. Toutefois, elle maintient la consolidation proportionnelle pour une entreprise commune. La Société appliquera l'IFRS 11 au début de son premier trimestre de l'exercice 2014 et cette norme n'aura pas d'impact sur ses états financiers.

Informations à fournir : Intérêts dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités ». Cette norme exige qu'une entité présente plus d'information sur la nature et les risques associés à ses participations dans d'autres entités (c'est-à-dire filiales, partenariats, entreprises associées ou entités structurées non consolidées) ainsi que l'incidence de ces participations sur ses états financiers. La Société appliquera l'IFRS 12 au début de son premier trimestre de l'exercice 2014. Des informations supplémentaires seront divulguées par voie de notes aux états financiers annuels.

Évaluation à la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur » afin d'établir un cadre unique pour l'évaluation à la juste valeur des éléments financiers et non financiers. Elle définit la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. De plus, elle exige qu'une entité présente plus d'information à l'égard de ces évaluations à la juste valeur. La Société appliquera l'IFRS 13 au début de son premier trimestre de l'exercice 2014 et cette norme n'aura pas d'impact sur ses états financiers, mais des informations supplémentaires seront divulguées par voie de notes aux états financiers.

Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 19 « Avantages du personnel » (IAS 19R). L'IAS 19R élimine la méthode du corridor pour enregistrer les variations (écarts actuariels) de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime et exige leur présentation dans les autres éléments du résultat global au moment où elles surviennent. L'application de cette modification n'aura pas d'impact, car la Société utilise la méthode de la comptabilisation immédiate des écarts actuariels au résultat global depuis la transition aux IFRS.

L'IAS 19R élimine la possibilité de reporter la comptabilisation du coût des services passés relatif à des droits non acquis et requiert la comptabilisation immédiate aux résultats. L'application de cette modification n'aura pas d'impact pour la Société, car aucun coût des services passés n'est reporté depuis la transition aux IFRS.

Selon l'IAS 19, la charge au titre des avantages du personnel inclut une charge financière composée de revenu d'intérêt correspondant au rendement attendu des actifs des régimes. Ce rendement est évalué selon l'hypothèse de la direction établie en fonction des attentes du marché. L'IAS 19R élimine la composante de rendement attendu des actifs des régimes et exige la comptabilisation d'intérêts nets sur les obligations au titre des prestations définies nettes des actifs des régimes selon le taux prescrit pour l'évaluation des obligations. Ces intérêts nets ne sont pas une composante de la charge au titre des avantages du personnel. Ils seront présentés à titre de frais financiers. La Société prévoit que cette modification entraînera une augmentation de la charge annuelle au titre des avantages du personnel d'environ 15 \$ et une augmentation annuelle des frais financiers d'environ 10 \$. La Société appliquera ces modifications au début de son premier trimestre de l'exercice 2014.

De plus, l'IAS 19R exige que des informations supplémentaires soient présentées relativement aux régimes à prestations définies dans les états financiers annuels.

Dépréciation d'actifs

En mai 2013, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » afin d'exiger la présentation d'informations pour un actif ou une unité génératrice de trésorerie à l'égard duquel une perte de valeur a été comptabilisée ou reprise au cours de la période. La Société appliquera les modifications à l'IAS 36 en même temps que les nouvelles exigences de l'IFRS 13, soit au début de son premier trimestre de l'exercice 2014. Des informations supplémentaires seront divulguées par voie de notes aux états financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***4. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS**

La préparation des états financiers consolidés nécessite que la direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont révisées à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

JUGEMENTS

Les jugements réalisés par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumés ci-après :

Consolidation d'entités ad hoc

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais elle assume la majorité de leurs risques et elle reçoit la majorité de leurs avantages. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans une fiducie créée à l'intention des participants au régime d'UAR. Toutefois, en vertu d'une convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète ses actions, elle absorbe la majorité des risques, elle reçoit la majorité des avantages et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour rencontrer ses obligations envers les bénéficiaires. La direction a conclu qu'elle contrôle cette fiducie et la consolide dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un distributeur dont elle assume la majorité des risques et reçoit la majorité des avantages. Pour ces raisons, la Société consolide ce distributeur dans ses états financiers.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Les hypothèses concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 16 et 17.

Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu à long terme des actifs des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 24.

Participation ne donnant pas le contrôle

Le passif relatif à la participation ne donnant pas le contrôle correspond au prix à payer par la Société pour acheter la participation ne donnant pas le contrôle dans Adonis et Phoenicia. Le prix à payer est basé principalement sur les bénéfices futurs prévus d'Adonis et Phoenicia à la date où les options sont exerçables. Étant donné la source d'incertitude relative à l'estimation de ces bénéfices futurs, la Société a utilisé l'estimé qu'elle a jugé le plus probable à la fin de l'exercice et différentes autres hypothèses, dont le taux d'actualisation, le taux de croissance et les investissements en capital. Des informations supplémentaires sont présentées à la note 29.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***5. ACQUISITION D'ENTREPRISES**

Le 23 octobre 2011, la Société a acquis 55 % des actifs nets d'Adonis, un détaillant dans la région montréalaise ayant quatre magasins et un cinquième en construction qui a ouvert en décembre 2011, ainsi que Phoenicia, un importateur et un grossiste exploitant un centre de distribution à Montréal et un deuxième en banlieue de Toronto. Ces entreprises se spécialisent dans les produits alimentaires ethniques et périssables. Le prix d'achat final de la participation de 55 % de la Société a été de 161,4 \$, dont le solde à payer de 11,6 \$ au 29 septembre 2012 a été déboursé au cours du premier trimestre de 2013. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La Société détient le contrôle sur les entreprises acquises et leurs résultats ont été consolidés à compter de la date d'acquisition. La répartition finale du prix d'achat total se résumait comme suit :

Actifs nets acquis à leur juste valeur	
Trésorerie	3,0
Débiteurs	10,6
Stocks	24,3
Charges payées d'avance	0,5
Immobilisations corporelles	11,9
Immobilisations incorporelles	
Durée d'utilité déterminée	10,7
Durée d'utilité indéterminée	63,4
Goodwill	206,8
Emprunts bancaires	(15,5)
Créditeurs	(5,4)
Dette	(10,4)
Passifs d'impôts différés	(6,4)
	293,5
Contrepartie en espèces de la participation de la Société (55 %)	161,4
Participation ne donnant pas le contrôle (45 %) (note 29)	132,1
	293,5

La participation ne donnant pas le contrôle a été évaluée à 45 % de la juste valeur des actifs nets des entreprises acquises.

Le goodwill résultant de l'acquisition correspond au potentiel de développement des magasins Adonis ainsi qu'à l'élargissement de la clientèle par l'amélioration de l'offre de produits alimentaires ethniques dans l'ensemble des magasins de la Société. Au point de vue fiscal, 53 % du goodwill est traité comme un bien en immobilisation admissible avec les déductions fiscales y afférentes et 47 % du goodwill n'est pas déductible.

Entre le 23 octobre 2011 et le 29 septembre 2012, les entreprises acquises ont augmenté le chiffre d'affaires et le bénéfice net de la Société de 236,6 \$ et 16,0 \$ respectivement. Si l'acquisition avait eu lieu au début de l'exercice, les entreprises acquises auraient augmenté le chiffre d'affaires et le bénéfice net de la Société d'un montant supplémentaire de 16,5 \$ et 1,1 \$ respectivement pour l'exercice clos le 29 septembre 2012.

En 2012, des frais relatifs à l'acquisition de 1,1 \$ ont été comptabilisés dans le coût des marchandises vendues et charges d'exploitation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
28 septembre 2013 et 29 septembre 2012
(en millions de dollars, sauf indication contraire)
6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA NATURE DES COMPTES DE RÉSULTAT

	2013 <i>(52 semaines)</i>	2012 <i>(53 semaines)</i>
Activités poursuivies		
Chiffre d'affaires	11 402,8	11 674,9
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation		
Coût des marchandises vendues	(9 237,0)	(9 485,9)
Salaires et charges sociales	(642,6)	(656,2)
Charge au titre des avantages du personnel <i>(note 24)</i>	(46,8)	(49,1)
Loyers, taxes et frais communs	(259,3)	(259,7)
Électricité et gaz naturel	(118,3)	(113,4)
Pertes de valeur sur des immobilisations corporelles et incorporelles <i>(notes 14 et 16)</i>	(12,8)	(9,5)
Reprises de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles et incorporelles <i>(notes 14 et 16)</i>	7,6	10,0
Autres charges	(272,4)	(288,2)
	(10 581,6)	(10 852,0)
Frais de restructuration	(40,0)	—
Amortissement		
Immobilisations corporelles <i>(note 14)</i>	(147,0)	(150,5)
Immeubles de placement <i>(note 15)</i>	—	(0,1)
Immobilisations incorporelles <i>(note 16)</i>	(32,6)	(33,3)
	(179,6)	(183,9)
Frais financiers, nets		
Intérêts courants	(2,1)	(2,9)
Intérêts non courants	(40,5)	(45,1)
Amortissement des frais de financement reportés	(0,8)	(0,3)
Revenus d'intérêts	2,7	2,2
Effet du passage du temps	(0,4)	(0,3)
	(41,1)	(46,4)
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée <i>(note 12)</i>	50,8	47,6
Gain sur dilution d'une entreprise associée <i>(note 12)</i>	—	25,0
Gain sur la disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée <i>(note 12)</i>	307,8	—
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices des activités poursuivies	919,1	665,2

Les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur enregistrées au cours des exercices l'ont été particulièrement sur des magasins d'alimentation dont les flux de trésorerie ont diminué ou augmenté à cause de la concurrence de proximité.

Au cours de l'exercice 2013, des frais de restructuration de 40,0 \$ avant impôts ont été enregistrés pour des indemnités de départ, des provisions pour des loyers de locaux vacants, des radiations d'actifs et autres.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
28 septembre 2013 et 29 septembre 2012
(en millions de dollars, sauf indication contraire)
7. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les taux réels d'impôts sur les bénéfices s'établissaient comme suit :

<i>(en pourcentage)</i>	2013 <i>(52 semaines)</i>	2012 <i>(53 semaines)</i>
Taux combiné prévu par la loi	26,9	27,2
Variations		
Effet du report des réductions futures de 1,5 % du taux de l'Ontario sur les impôts différés	—	0,5
Gain sur la disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée	(4,5)	—
Quote-part dans les résultats et gain sur dilution d'une entreprise associée	(0,9)	(1,8)
Autres	0,7	0,4
	22,2	26,3

Les principales composantes de la charge d'impôts se présentaient comme suit :

Comptes de résultat consolidés

	2013 <i>(52 semaines)</i>	2012 <i>(53 semaines)</i>
Exigibles		
Charge d'impôts exigibles	217,4	151,1
Ajustement au titre de l'impôt exigible des exercices précédents	3,5	(6,9)
Différés		
Ajustement afférent aux différences temporelles	(17,2)	27,8
Effet du report des réductions futures de 1,5 % du taux de l'Ontario sur les impôts différés	—	3,0
	203,7	175,0

États consolidés du résultat global

	2013 <i>(52 semaines)</i>	2012 <i>(53 semaines)</i>
Impôts différés liés aux éléments comptabilisés directement en autres éléments du résultat global pendant l'exercice		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Gains (pertes) actuariels	23,2	(17,2)
Effet de la limite sur l'actif	(1,8)	(0,7)
Exigence de financement minimal	(0,6)	—
Quote-part dans les autres éléments du résultat global d'une entreprise associée	—	(0,1)
Effet du report des réductions futures de 1,5 % du taux de l'Ontario sur les impôts différés	—	(1,0)
	20,8	(19,0)

Notes afférentes aux états financiers consolidés
28 septembre 2013 et 29 septembre 2012
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les principales composantes de la charge d'impôts différés, des actifs et des passifs d'impôts différés s'établissaient comme suit :

	États consolidés de la situation financière		Comptes de résultat consolidés	
	Au 28 septembre 2013	Au 29 septembre 2012	2013 (52 semaines)	2012 (53 semaines)
Charges à payer, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales à leur décaissement seulement	2,9	(2,4)	5,3	1,2
Pertes fiscales reportées	1,7	1,6	0,1	0,1
Stocks	(9,2)	(9,4)	0,2	(2,9)
Excédent de la valeur fiscale sur la valeur comptable nette des bâtiments loués en vertu de contrats de location-financement	4,7	5,2	(0,5)	(0,3)
Avantages du personnel	13,9	41,9	(7,2)	(9,1)
Participation dans une entreprise associée	(27,4)	(39,7)	12,3	(8,8)
Excédent de la valeur comptable nette sur la valeur fiscale				
Immobilisations corporelles	1,4	(9,6)	11,0	2,8
Immeubles de placement	0,8	0,8	—	(0,3)
Immobilisations incorporelles	(56,0)	(56,0)	—	(8,5)
Goodwill	(27,8)	(23,8)	(4,0)	(5,0)
	(95,0)	(91,4)	17,2	(30,8)
Actifs d'impôts différés	53,9	56,3		
Passifs d'impôts différés	(148,9)	(147,7)		
	(95,0)	(91,4)		

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***8. ACTIVITÉ ABANDONNÉE**

Le 17 décembre 2012, la Société a cédé son activité dans le domaine des services alimentaires, soit sa division Distagro qui approvisionnait des chaînes de restaurants et des commerces appartenant à et opérés par des chaînes de stations-service. Le prix de cession final de cette activité a été de 23,6 \$, dont un solde à recevoir de 0,9 \$.

Le chiffre d'affaires et les autres comptes de résultat de cette division sont présentés dans l'état des comptes de résultat consolidés sous la rubrique « Activité abandonnée », et l'exercice clos le 29 septembre 2012 a été retraité en conséquence.

Le bénéfice net (perte nette) de l'activité abandonnée était entièrement attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère et se détaillait comme suit :

	2013 <i>(52 semaines)</i>	2012 <i>(53 semaines)</i>
Chiffre d'affaires	96,1	335,9
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation	(96,5)	(337,1)
Perte avant impôts sur les bénéfices	(0,4)	(1,2)
Impôts sur les bénéfices	0,1	0,3
	(0,3)	(0,9)
Gain sur cession d'une activité	8,9	—
Impôts sur les bénéfices	(2,4)	—
	6,2	(0,9)

Le bénéfice net (perte nette) par action de base et le bénéfice net (perte nette) dilué par action de l'activité abandonnée se résumaient comme suit :

<i>(en dollars)</i>	2013 <i>(52 semaines)</i>	2012 <i>(53 semaines)</i>
De base	0,06	(0,01)
Dilué	0,06	(0,01)

La répartition finale du prix de cession se détaillait comme suit :

Actifs	
Débiteurs	10,0
Stocks	11,6
Autres actifs financiers	1,4
Immobilisations corporelles	0,7
Goodwill	4,0
	27,7
Passifs	
Créditeurs	(13,0)
Gain sur cession d'une activité	8,9
Prix de cession	23,6
Contrepartie en espèces	22,7
Solde à recevoir <i>(note 11)</i>	0,9
Contrepartie totale	23,6

Les flux de trésorerie opérationnels de l'activité abandonnée ont généré des fonds de 3,6 \$ pour l'exercice 2013 [(4,0) \$ en 2012].

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***9. BÉNÉFICE NET PAR ACTION**

Le bénéfice net par action de base et le bénéfice net dilué par action ont été calculés selon le nombre d'actions suivant :

<i>(en millions)</i>	2013 <i>(52 semaines)</i>	2012 <i>(53 semaines)</i>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – De base	94,8	98,9
Effet de dilution en vertu des :		
Régime d'options d'achat d'actions	0,5	0,4
Régime d'unités d'actions au rendement	0,2	0,3
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Dilué	95,5	99,6

10. STOCKS

Les stocks se détaillaient comme suit :

	2013	2012
Stocks en entrepôt	338,2	335,3
Stocks de magasins	443,1	449,1
	781,3	784,4

11. ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE

Les actifs destinés à la vente se détaillaient comme suit :

	2013	2012
Solde à recevoir lié à l'activité abandonnée <i>(note 8)</i>	0,9	—
Autres actifs	—	0,6
	0,9	0,6

Aux 28 septembre 2013 et 29 septembre 2012, la Société était engagée dans un plan de vente de ces actifs. Ils ont été reclassés dans les actifs destinés à la vente dans l'état consolidé de la situation financière et évalués au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Aucune perte relativement à ces actifs n'a été enregistrée au cours des exercices 2012 et 2013.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***12. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE**

La Société détient une participation de 5,7 % (11,1% en 2012) dans une entreprise associée publique, soit Alimentation Couche-Tard. Le 22 janvier 2013, la Société a vendu à trois institutions financières près de la moitié de sa participation dans Alimentation Couche-Tard pour une considération en espèces de 479,0 \$ et un produit net des frais et commissions y afférents de 472,6 \$. Un gain net avant impôts de 307,8 \$ (266,4 \$ après impôts) a été enregistré aux résultats de la Société au cours de l'exercice 2013.

La valeur boursière de la participation dans l'entreprise associée était de 698,3 \$ au 28 septembre 2013 (937,7 \$ au 29 septembre 2012).

La date de clôture des états financiers de l'entreprise associée est le dernier dimanche du mois d'avril de chaque année. Pour les fins de l'application de la méthode de la mise en équivalence, la Société a utilisé les états financiers du premier trimestre de l'entreprise associée, soit la période close le 21 juillet 2013 (22 juillet 2012).

Les informations financières de l'entreprise associée se résument comme suit :

	2013	2012
Quote-part dans l'état de la situation financière de l'entreprise associée :		
Actifs	589,2	1 134,5
Passifs	403,4	883,6
Valeur comptable de la participation	206,4	324,5

	2013	2012
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée :		
Chiffre d'affaires	2 707,6	2 662,7
Bénéfice net	50,8	47,6
Variation du capital	—	25,0

En août 2012, Alimentation Couche-Tard a émis 7,3 millions d'actions pour un produit net d'environ 330 \$ afin de financer une partie de son acquisition de Statoil Fuel & Retail ASA. N'ayant pas participé à cette émission, la participation de la Société dans Alimentation Couche-Tard a été réduite de 11,6 % à 11,1 %. Cette dilution et la quote-part de la Société dans l'augmentation de la valeur d'Alimentation Couche-Tard provenant de l'émission d'actions équivalent à une disposition présumée et à un produit de disposition présumé d'une partie de son placement pour un gain net de 25,0 \$ avant impôts.

13. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	2013	2012
Prêts à certains clients, portant intérêt à des taux variables, remboursables par versement mensuel, échéant jusqu'en 2030	25,8	23,5
Autres actifs	3,4	3,7
	29,2	27,2
Partie courante comprise dans les débiteurs	1,7	1,4
	27,5	25,8

Notes afférentes aux états financiers consolidés
28 septembre 2013 et 29 septembre 2012
(en millions de dollars, sauf indication contraire)
14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments	Équipement	Améliorations locatives	Bâtiments contrats location- financement	Total
Coût						
Solde au 24 septembre 2011	165,7	443,2	1 128,3	596,9	55,6	2 389,7
Acquisitions	28,1	52,5	82,0	47,9	—	210,5
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	—	—	8,4	3,5	—	11,9
Cessions et radiations	(2,1)	(18,2)	(33,5)	(14,7)	—	(68,5)
Solde au 29 septembre 2012	191,7	477,5	1 185,2	633,6	55,6	2 543,6
Acquisitions	22,5	59,2	88,3	38,4	—	208,4
Cessions et radiations	—	—	(47,0)	(76,8)	—	(123,8)
Cessions liées à l'activité abandonnée (note 8)	—	—	(8,2)	(4,3)	—	(12,5)
Solde au 28 septembre 2013	214,2	536,7	1 218,3	590,9	55,6	2 615,7
Amortissement cumulé et dépréciation						
Solde au 24 septembre 2011	(1,9)	(118,2)	(706,7)	(316,5)	(20,3)	(1 163,6)
Amortissement	—	(12,7)	(85,9)	(48,3)	(3,6)	(150,5)
Cessions et radiations	0,3	5,6	33,4	11,1	—	50,4
Pertes de valeur	—	—	(4,6)	(4,2)	—	(8,8)
Reprises de pertes de valeur	0,4	0,9	4,4	3,5	—	9,2
Solde au 29 septembre 2012	(1,2)	(124,4)	(759,4)	(354,4)	(23,9)	(1 263,3)
Amortissement	—	(14,1)	(81,5)	(47,9)	(3,5)	(147,0)
Cessions et radiations	—	—	47,0	68,3	—	115,3
Cessions liées à l'activité abandonnée (note 8)	—	—	7,5	4,3	—	11,8
Pertes de valeur	—	—	(6,8)	(3,5)	—	(10,3)
Reprises de pertes de valeur	0,8	1,5	2,5	1,4	—	6,2
Solde au 28 septembre 2013	(0,4)	(137,0)	(790,7)	(331,8)	(27,4)	(1 287,3)
Valeur comptable nette						
Solde au 29 septembre 2012	190,5	353,1	425,8	279,2	31,7	1 280,3
Solde au 28 septembre 2013	213,8	399,7	427,6	259,1	28,2	1 328,4

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***15. IMMEUBLES DE PLACEMENT**

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Solde au 24 septembre 2011	39,6	(12,6)	27,0
Transferts	(0,6)	—	(0,6)
Cessions et radiations	(5,1)	0,9	(4,2)
Amortissement	—	(0,1)	(0,1)
Solde au 29 septembre 2012	33,9	(11,8)	22,1
Transferts	0,6	—	0,6
Cessions et radiations	(2,3)	0,3	(2,0)
Solde au 28 septembre 2013	32,2	(11,5)	20,7

La juste valeur des immeubles de placement était de 27,0 \$ au 28 septembre 2013 (28,3 \$ au 29 septembre 2012). Cette juste valeur a été déterminée sur la base de transactions récentes observables sur le marché plutôt que sur la base d'évaluation d'un expert indépendant.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
28 septembre 2013 et 29 septembre 2012
(en millions de dollars, sauf indication contraire)
16. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée se détaillaient comme suit :

	Droits de tenure à bail	Logiciels	Améliorations et fidélisation des réseaux de détail	Dossiers d'ordonnances	Total
Coût					
Solde au 24 septembre 2011	74,9	170,8	213,9	7,4	467,0
Acquisitions	—	3,9	37,6	1,9	43,4
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	—	0,1	10,6	—	10,7
Cessions et radiations	1,5	(0,2)	(12,9)	(0,4)	(12,0)
Transferts	—	—	(2,0)	—	(2,0)
Solde au 29 septembre 2012	76,4	174,6	247,2	8,9	507,1
Acquisitions	—	4,0	22,8	—	26,8
Cessions et radiations	(5,6)	(4,1)	(23,3)	(0,5)	(33,5)
Cessions liées à l'activité abandonnée (note 8)	—	(12,2)	(5,3)	—	(17,5)
Solde au 28 septembre 2013	70,8	162,3	241,4	8,4	482,9
Amortissement cumulé et dépréciation					
Solde au 24 septembre 2011	(42,1)	(136,0)	(96,7)	(4,9)	(279,7)
Amortissement	(2,6)	(11,7)	(18,4)	(0,6)	(33,3)
Cessions et radiations	(1,5)	0,2	7,3	0,4	6,4
Pertes de valeur	(0,6)	(0,8)	—	(0,1)	(1,5)
Reprises de pertes de valeur	0,4	0,1	—	0,3	0,8
Solde au 29 septembre 2012	(46,4)	(148,2)	(107,8)	(4,9)	(307,3)
Amortissement	(1,4)	(10,9)	(19,5)	(0,8)	(32,6)
Cessions et radiations	5,6	4,1	22,5	0,2	32,4
Cessions liées à l'activité abandonnée (note 8)	—	12,2	5,3	—	17,5
Pertes de valeur	(2,4)	—	(0,1)	—	(2,5)
Reprises de pertes de valeur	1,4	—	—	—	1,4
Solde au 28 septembre 2013	(43,2)	(142,8)	(99,6)	(5,5)	(291,1)
Valeur comptable nette					
Solde au 29 septembre 2012	30,0	26,4	139,4	4,0	199,8
Solde au 28 septembre 2013	27,6	19,5	141,8	2,9	191,8

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée se détaillaient comme suit :

	Bannières	Marques privées	Programmes de fidélisation	Total
Solde au 24 septembre 2011	53,3	33,1	23,5	109,9
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises (note 5)	57,0	6,4	—	63,4
Solde au 29 septembre 2012 et 28 septembre 2013	110,3	39,5	23,5	173,3

Les acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles exclues du tableau consolidé des flux de trésorerie ont été de 7,5 \$ en 2013 (6,5 \$ en 2012).

Pour les fins des tests de dépréciation, la valeur comptable de certaines marques privées a été affectée à l'unique secteur opérationnel. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité, laquelle a été calculée en utilisant les prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets approuvés par la direction. Ces prévisions reflétaient l'expérience passée. Le taux d'actualisation avant impôts utilisé a été de 14,0 % sans considérer de taux de croissance.

Pour les programmes de fidélisation, le test de dépréciation a été effectué au niveau de l'actif lui-même. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente, laquelle a été calculée à l'aide de la méthode de la capitalisation du BAII excédentaire. L'estimation du BAII directement attribuable à ces programmes, déduction faite d'un rendement sur les actifs contributifs, a été basée sur les données historiques reflétant l'expérience passée. Le multiple utilisé a été de 6,7 considérant un taux de croissance de 2,0 % correspondant à l'indice des prix à la consommation.

Les tests de dépréciation des bannières et de certaines marques privées ont été effectués au niveau de l'actif lui-même. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente, laquelle a été calculée à l'aide de la méthode de licence libre de redevance. L'estimation du taux de redevance a été basée sur des sources d'informations externes et des données historiques reflétant l'expérience passée. Pour les bannières, les multiples utilisés ont été de 7,3 et 7,5 considérant un taux de croissance de 2,0 % correspondant à l'indice des prix à la consommation. Pour certaines marques privées, le multiple utilisé a été de 7,3 considérant un taux de croissance de 2,0 % correspondant à l'indice des prix à la consommation.

Aucun changement raisonnablement possible de l'une des hypothèses clés mentionnées précédemment n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
28 septembre 2013 et 29 septembre 2012
(en millions de dollars, sauf indication contraire)
17. GOODWILL

	2013	2012
Solde au début de l'exercice	1 859,5	1 649,1
Acquisitions	0,1	7,3
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	—	206,8
Cession liée à l'activité abandonnée (note 8)	(4,0)	—
Cessions	—	(3,7)
Solde à la fin de l'exercice	1 855,6	1 859,5

Pour les fins des tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill a été affectée à l'unique secteur opérationnel. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité, laquelle a été calculée en utilisant les prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets approuvés par la direction. Ces prévisions reflétaient l'expérience passée. Le taux d'actualisation avant impôts utilisé a été de 14,0 % sans considérer de taux de croissance. Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses clés n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

18. EMPRUNTS BANCAIRES

Aux 28 septembre 2013 et 29 septembre 2012, la Société avait seulement les marges de crédit des entités ad hoc à titre d'emprunts bancaires. Les entités ad hoc consolidées disposent de marges de crédit pour un total de 7,7 \$ (6,5 \$ au 29 septembre 2012), portant intérêt au taux préférentiel, non garanties et venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2014. Au 28 septembre 2013, 2,0 \$ (0,3 \$ au 29 septembre 2012) des marges de crédit étaient utilisées, au taux d'intérêt de 3,0 % (3,0 % au 29 septembre 2012).

19. PROVISIONS

	Contrats de location déficitaires	Frais de restructuration (note 6)	Autres	Total
Solde au 24 septembre 2011	5,4	8,9	7,0	21,3
Provisions additionnelles	0,8	—	11,0	11,8
Montants utilisés	(1,8)	(8,9)	(8,1)	(18,8)
Solde au 29 septembre 2012	4,4	—	9,9	14,3
Provisions courantes	1,3	—	9,9	11,2
Provisions non courantes	3,1	—	—	3,1
Solde au 29 septembre 2012	4,4	—	9,9	14,3
Solde au 29 septembre 2012	4,4	—	9,9	14,3
Provisions additionnelles	1,1	34,3	7,8	43,2
Montants utilisés	(1,7)	—	(11,6)	(13,3)
Solde au 28 septembre 2013	3,8	34,3	6,1	44,2
Provisions courantes	2,1	31,5	6,1	39,7
Provisions non courantes	1,7	2,8	—	4,5
Solde au 28 septembre 2013	3,8	34,3	6,1	44,2

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

La provision pour les contrats de location déficitaires correspond à la valeur actualisée des paiements de location futurs que la Société doit effectuer en vertu de contrats de location simple déficitaires qui ne peuvent être annulés, moins les revenus qui devraient être tirés de ces contrats, y compris les revenus de sous-location estimatifs futurs, le cas échéant. L'estimation pourrait varier compte tenu des modifications de l'utilisation des locaux loués et des ententes de sous-location, le cas échéant. L'échéance à courir de ces contrats de location va de un à 12 ans.

La provision pour restructuration correspond à une réorganisation du réseau de magasins. Des supermarchés Metro seront convertis en magasins d'escompte, quelques conventions collectives seront rachetées, des préretraites seront offertes à certains employés et certains magasins seront fermés. Les dépenses réelles associées à cette restructuration seront connues dans les prochains mois. La Société a estimé la valeur de la provision aux montants des dépenses qu'elle a jugé les plus probables à la fin de l'exercice.

Les autres provisions comprennent notamment des montants concernant les régimes d'assurance-accident des gouvernements provinciaux.

20. DETTE

	2013	2012
Facilité de crédit rotative, au taux d'intérêt moyen pondéré de 2,47 % (2,48 % en 2012), remboursable le 3 novembre 2017 ou avant	—	315,4
Billets de Série A, au taux d'intérêt nominal fixe de 4,98 %, échéant le 15 octobre 2015 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	200,0	200,0
Billets de Série B, au taux d'intérêt nominal fixe de 5,97 %, échéant le 15 octobre 2035 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	400,0	400,0
Emprunts, échéant à diverses dates jusqu'en 2027, au taux d'intérêt moyen de 3,16 % (3,06 % en 2012)	28,1	32,6
Obligations découlant de contrats de location-financement portant intérêt au taux effectif de 8,6 % (8,6 % en 2012)	39,0	43,2
Frais de financement reportés	(4,7)	(5,2)
	662,4	986,0
Partie courante	12,4	12,1
	650,0	973,9

La facilité de crédit rotative d'un montant maximum de 600,0 \$ porte intérêt à des taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires et est non garantie. Au 28 septembre 2013, la facilité de crédit rotative autorisée non utilisée était de 600,0 \$ (284,6 \$ au 29 septembre 2012). Étant donné que la Société augmente et diminue fréquemment cet emprunt par des acceptations bancaires d'un minimum de 30 jours et pour simplifier la présentation, la Société juge qu'il est préférable pour la compréhension de ses activités de financement de présenter que les variations nettes annuelles au tableau consolidé des flux de trésorerie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Les paiements minimums exigibles sur la dette au cours des prochains exercices s'établiront comme suit :

	Emprunts	Billets	Obligations découlant de contrats de location-financement	Total
2014	8,6	—	6,8	15,4
2015	1,7	—	5,7	7,4
2016	1,1	200,0	6,0	207,1
2017	0,8	—	5,8	6,6
2018	0,4	—	5,4	5,8
2019 et suivants	15,5	400,0	30,1	445,6
	28,1	600,0	59,8	687,9

Les paiements minimums des obligations découlant de contrats de location-financement comprenaient des intérêts de 20,8 \$ sur ces obligations en 2013 (24,1 \$ en 2012).

Le 1^{er} octobre 2013, l'échéance de la facilité de crédit rotative a été prolongée jusqu'au 3 novembre 2018 et ce changement n'est pas pris en compte dans les tableaux de la présente note.

21. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2013	2012
Passifs relatifs aux baux	11,2	12,1
Autres passifs	2,9	1,8
	14,1	13,9

22. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société se résumait comme suit :

- nombre illimité d'actions ordinaires, comportant un droit de vote par action, participatives, sans valeur nominale;
- nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Les actions ordinaires émises et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre (en milliers)	
Solde au 24 septembre 2011	101 384	684,6
Émission d'actions contre espèces	2	0,1
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 186,3 \$	(4 213)	(28,7)
Exercice d'options d'achat d'actions	271	10,3
Solde au 29 septembre 2012	97 444	666,3
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 366,1 \$	(6 241)	(43,3)
Exercice d'options d'achat d'actions	445	17,4
Solde au 28 septembre 2013	91 648	640,4

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Les changements relativement aux actions propres survenus en cours d'exercice se résument comme suit :

	Nombre (en milliers)	
Solde au 24 septembre 2011	300	(13,1)
Acquisitions	50	(2,6)
Remises en circulation	(92)	3,5
Solde au 29 septembre 2012	258	(12,2)
Acquisitions	94	(6,3)
Remises en circulation	(90)	4,1
Solde au 28 septembre 2013	262	(14,4)

Les actions propres sont détenues en fiducie à l'intention des participants au régime d'UAR. Elles seront remises en circulation lors des règlements des UAR. Cette fiducie, considérée comme une entité ad hoc, est consolidée aux états financiers de la Société.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de certains employés de la Société qui prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'un nombre maximum de 10 000 000 actions ordinaires. Au 28 septembre 2013, un solde de 2 814 512 actions pouvaient être émises suite à l'exercice d'options (3 259 356 au 29 septembre 2012). Le prix de souscription de chaque action ordinaire visée par une option attribuée en vertu du régime correspond au cours du marché des actions le jour précédant la date de l'attribution et doit être payé intégralement au moment de l'exercice de l'option. Le conseil d'administration détermine les autres modalités d'exercice des options attribuées, mais aucune option ne peut avoir une durée supérieure à cinq ans à compter de la date à laquelle l'option peut être exercée, en tout ou en partie, pour la première fois, et la durée totale ne doit en aucun cas excéder dix ans à compter de la date à laquelle l'option a été attribuée. Les options peuvent généralement être exercées deux ans après leur attribution à raison de 20 % par année.

Les options d'achat d'actions en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résument comme suit :

	Nombre (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
Solde au 24 septembre 2011	1 776	35,38
Attribuées	293	53,76
Exercées	(271)	29,77
Annulées	(115)	38,44
Solde au 29 septembre 2012	1 683	39,27
Attribuées	224	66,11
Exercées	(445)	31,16
Annulées	(111)	42,54
Solde au 28 septembre 2013	1 351	46,12

Notes afférentes aux états financiers consolidés
28 septembre 2013 et 29 septembre 2012
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les informations relatives aux options d'achat d'actions en circulation et pouvant être exercées au 28 septembre 2013 se résument comme suit :

Fourchette des prix d'exercice (en dollars)	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre (en milliers)	Durée restante moyenne pondérée (en mois)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	Nombre (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
24,73 à 29,63	213	19,8	25,86	129	26,02
34,56 à 43,64	254	31,6	38,04	128	37,69
44,19 à 53,15	629	55,7	48,55	95	45,40
58,40 à 66,29	255	77,4	65,09	—	—
	1 351	49,6	46,12	352	35,49

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice 2013 s'est établie à 11,30 \$ par option (10,50 \$ en 2012) et a été déterminée selon le modèle Black-Scholes à la date d'attribution selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,2 % (1,7 % en 2012), durée prévue de 5,4 ans (5,8 ans en 2012), volatilité prévue de 21,0 % (22,4 % en 2012) et un taux de dividende prévu de 1,5 % (1,6 % en 2012). La volatilité prévue repose sur la volatilité historique des prix des actions sur une période similaire à la durée de vie des options.

La charge de rémunération relative aux options d'achat d'actions s'est élevée à 2,0 \$ pour l'exercice 2013 (2,3 \$ en 2012).

Régime d'unités d'actions au rendement

La Société a un régime d'UAR. En vertu de ce programme, des dirigeants et des employés clés (les participants) reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'UAR, lequel peut augmenter s'il y a atteinte par la Société de certains indicateurs de performance financière. Les UAR donnent aux participants le droit de recevoir des actions ordinaires de la Société ou, au gré de celle-ci, la valeur équivalente en espèces. Les droits rattachés aux UAR sont acquis à la fin d'une période de trois ans.

Les UAR en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résument comme suit :

	Nombre (en milliers)
Solde au 24 septembre 2011	310
Octroyées	97
Réglées	(95)
Annulées	(28)
Solde au 29 septembre 2012	284
Octroyées	96
Réglées	(96)
Annulées	(27)
Solde au 28 septembre 2013	257

La juste valeur moyenne pondérée des UAR octroyées au cours de l'exercice 2013, soit la valeur boursière d'une action ordinaire de la Société à la date d'attribution, s'est établie à 62,92 \$ par UAR (53,24 \$ en 2012).

La charge de rémunération relative aux UAR s'est élevée à 3,7 \$ pour l'exercice 2013 (3,8 \$ en 2012).

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***23. DIVIDENDES**

Pour l'exercice 2013, la Société a versé des dividendes de 91,5 \$ aux détenteurs d'actions ordinaires (82,9 \$ en 2012), soit 0,9650 \$ par action (0,8375 \$ en 2012). Le 23 septembre 2013, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,25 \$ par action ordinaire payable le 27 novembre 2013.

24. AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre aux salariés admissibles plusieurs régimes à prestations définies et à cotisations définies qui garantissent à la plupart de ses participants le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages à long terme qui dans certains cas sont en fonction du nombre d'années de service ou du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies sont capitalisés au moyen de cotisations versées par l'employeur et certains régimes sont également capitalisés au moyen de cotisations versées par les participants. La Société offre également aux salariés et aux retraités admissibles des avantages sous forme de soins de santé et d'assurance-vie ainsi que d'autres avantages à long terme. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite ainsi que les autres avantages à long terme ne sont pas capitalisés et sont présentés à titre d'autres régimes.

Les variations de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies se présentaient comme suit :

	2013		2012	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	841,1	31,0	717,7	33,6
Coût des services rendus	35,6	1,7	29,1	1,6
Coût financier	36,6	1,4	36,7	1,5
Cotisations des participants	4,3	—	3,9	—
Prestations payées	(41,6)	(3,0)	(32,1)	(3,4)
Pertes (gains) actuariels	(57,2)	(3,0)	85,8	(2,3)
Solde à la fin de l'exercice	818,8	28,1	841,1	31,0

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes se présentaient comme suit :

	2013		2012	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Juste valeur au début de l'exercice	730,3	—	631,8	—
Rendement attendu des actifs des régimes	51,6	—	45,5	—
Gains actuariels	27,6	—	17,8	—
Cotisations de l'employeur	42,3	3,0	63,4	3,4
Cotisations des participants	4,3	—	3,9	—
Prestations payées	(41,6)	(3,0)	(32,1)	(3,4)
Juste valeur à la fin de l'exercice	814,5	—	730,3	—

Notes afférentes aux états financiers consolidés
28 septembre 2013 et 29 septembre 2012
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies se présentaient comme suit :

	2013		2012	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	(818,8)	(28,1)	(841,1)	(31,0)
Juste valeur à la fin de l'exercice	814,5	—	730,3	—
Situation de capitalisation	(4,3)	(28,1)	(110,8)	(31,0)
Effet de la limite sur l'actif	(15,3)	—	(8,4)	—
Exigence de financement minimal	(7,6)	—	(5,3)	—
	(27,2)	(28,1)	(124,5)	(31,0)
Actifs au titre des prestations définies	14,5	—	1,4	—
Passifs au titre des prestations définies	(41,7)	(28,1)	(125,9)	(31,0)
	(27,2)	(28,1)	(124,5)	(31,0)

La charge au titre de ces régimes à cotisations et à prestations définies se détaillait comme suit :

	2013 (52 semaines)		2012 (53 semaines)	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Régimes à cotisations définies	23,3	0,6	25,1	0,5
Régimes à prestations définies				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	35,6	1,7	29,1	1,6
Coût financier	36,6	1,4	36,7	1,5
Pertes (gains) actuariels	—	(0,8)	—	0,1
Rendement attendu des actifs des régimes	(51,6)	—	(45,5)	—
	20,6	2,3	20,3	3,2
	43,9	2,9	45,4	3,7

Les écarts actuariels comptabilisés au cumul des autres éléments du résultat global se détaillaient comme suit :

	2013		2012	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	138,5	(6,1)	70,5	(3,7)
Pertes (gains) actuariels encourus	(84,8)	(2,2)	68,0	(2,4)
Solde à la fin de l'exercice	53,7	(8,3)	138,5	(6,1)

Le total des paiements en espèces au titre des avantages du personnel, qui est constitué des cotisations de la Société à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, se chiffrait à 45,3 \$ en 2013 (66,8 \$ en 2012). La Société prévoit verser des cotisations de 48,2 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite de la Société ont été préparées à diverses dates entre décembre 2010 et décembre 2012 et les prochaines évaluations seront effectuées entre décembre 2013 et décembre 2015.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
28 septembre 2013 et 29 septembre 2012
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les actifs des régimes sont détenus en fiducie et leurs répartitions moyennes pondérées étaient comme suit aux dates de mesure :

Catégories d'actifs <i>(en pourcentage)</i>	2013	2012
Actions	56	55
Obligations	35	40
Autres	9	5

Le rendement effectif des actifs des régimes était de 79,2 \$ en 2013 (63,3 \$ en 2012).

Les actifs des régimes de retraite comprennent des titres émis par la Société d'une juste valeur de 5,9 \$ au 28 septembre 2013 (5,8 \$ au 29 septembre 2012).

Les principales hypothèses actuarielles pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies étaient les suivantes :

<i>(en pourcentage)</i>	2013		2012	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation	4,85	4,85	4,25	4,25
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	7,25	—	7,25	—
Taux de croissance de la rémunération	3,0	3,0	3,0	3,0

Pour déterminer le taux d'actualisation le plus approprié, la direction prend en compte les taux d'intérêt des obligations de première catégorie d'entités opérant au Canada dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations. Le taux de mortalité est basé sur les tables de mortalité disponibles. Les augmentations futures de salaires et de pensions de retraite sont établies en prenant en compte les niveaux prévisionnels d'inflation.

Le taux de rendement attendu global correspond à la moyenne pondérée du rendement attendu des diverses catégories d'actifs des régimes détenues. Ce taux est déterminé en fonction de l'ensemble du portefeuille plutôt que sur la base du total des catégories d'actifs individuelles. L'évaluation du rendement attendu par la direction est fondée sur les tendances historiques en matière de rendement et sur les prévisions à long terme des analystes à l'égard du rendement des différentes catégories d'actifs.

Le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 7,3 %. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour s'établir à 4,5 % en 2019 et demeurer à ce niveau par la suite. L'incidence d'une variation de 1 % de ce taux serait comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Effet sur le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier	0,3	(0,2)
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies	1,5	(1,3)

L'historique des ajustements liés à l'expérience des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes était le suivant :

	2013	2012
Ajustements des passifs liés à l'expérience - pertes (gains)	1,8	(5,7)
Ajustements des actifs liés à l'expérience - gains	27,6	17,8
Juste valeur totale des actifs des régimes	814,5	730,3
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	(846,9)	(872,1)
Situation de capitalisation (déficit) des régimes	(32,4)	(141,8)

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***25. ENGAGEMENTS****Contrats de location simple**

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location simple, à louer des locaux et de l'équipement qu'elle utilise à des fins commerciales. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2037 avec une à 14 options de renouvellement de cinq ans. La Société n'a pas la possibilité d'acquérir les actifs loués à l'échéance des contrats de location, mais détient un droit de premier refus dans certains cas. Les loyers futurs minimaux payables au titre de ces contrats de location simple s'établiront comme suit :

	2013	2012
Moins de 1 an	171,5	175,4
Entre 1 an et 5 ans	554,4	555,0
Plus de 5 ans	551,7	633,7
	1 277,6	1 364,1

Par ailleurs, la Société s'est engagée, par des contrats de location s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2035 avec une à 15 options de renouvellement de cinq ans, à louer des locaux qu'elle sous-loue à des clients, et ce, généralement aux mêmes conditions. Les loyers futurs minimaux payables au titre de ces contrats de location simple s'établiront comme suit :

	2013	2012
Moins de 1 an	41,3	40,4
Entre 1 an et 5 ans	145,9	136,4
Plus de 5 ans	240,7	233,2
	427,9	410,0

Contrats de location-financement

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location-financement, à louer des locaux qu'elle utilise à des fins commerciales. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2036 avec trois à sept options de renouvellement de cinq ans. La Société n'a pas la possibilité d'acquérir les actifs loués à l'échéance des contrats de location. Les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location-financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre de la location s'établiront comme suit :

	Paiements minimaux au titre de location		Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de location	
	2013	2012	2013	2012
Moins de 1 an	6,8	7,5	3,8	4,1
Entre 1 an et 5 ans	22,9	24,3	13,8	13,8
Plus de 5 ans	30,1	35,5	21,4	25,3
Paiements minimaux au titre de la location	59,8	67,3	39,0	43,2
Frais financiers futurs	(20,8)	(24,1)	—	—
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de location	39,0	43,2	39,0	43,2

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Contrats de service**

La Société s'est également engagée en vertu de contrats de service essentiellement pour du transport et de l'informatique. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2020, sans option de renouvellement. Les paiements futurs minimaux au titre de ces contrats de service s'établiront comme suit :

	2013	2012
Moins de 1 an	67,1	67,2
Entre 1 an et 5 ans	226,0	243,9
Plus de 5 ans	76,6	131,2
	369,7	442,3

26. ÉVENTUALITÉS**Cautionnements**

Pour certains de ses clients avec lesquels des relations commerciales sont établies, la Société assume une responsabilité éventuelle à titre de caution en vertu de contrats de location s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2020, dont les loyers minimums annuels moyens pour les cinq prochains exercices seront de 0,4 \$ (0,4 \$ en 2012). Au 28 septembre 2013, le montant maximum de la responsabilité éventuelle en vertu de ces cautionnements était de 2,5 \$ (2,7 \$ au 29 septembre 2012). De plus, la Société s'est portée garante de prêts consentis à certains de ses clients par des institutions financières, s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2025. Le solde de ces prêts au 28 septembre 2013 s'élevait à 22,5 \$ (22,9 \$ au 29 septembre 2012). Aucun passif n'était inscrit relativement à ces divers cautionnements pour les exercices clos les 28 septembre 2013 et le 29 septembre 2012.

Réclamations

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et la direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'influeront pas de façon sensible la situation financière et les résultats consolidés de la Société.

27. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société détient des participations importantes dans les filiales, l'entité contrôlée conjointement et l'entreprise associée suivantes :

Noms	Pays de constitution	Pourcentage d'intérêt dans le capital	Pourcentage de droits de vote
Filiales			
Metro Richelieu Inc.	Canada	100,0	100,0
McMahon Distributeur pharmaceutique Inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Adonis Inc.	Canada	55,0	55,0
Groupe Phoenicia Inc.	Canada	55,0	55,0
Entité contrôlée conjointement			
Dunnhumby Canada Limitée	Canada	50,0	50,0
Entreprise associée			
Alimentation Couche-Tard Inc.	Canada	5,7	17,0

Notes afférentes aux états financiers consolidés
28 septembre 2013 et 29 septembre 2012
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Dans le cours normal des affaires, les transactions suivantes ont été conclues avec des parties liées :

	2013 <i>(52 semaines)</i>		2012 <i>(53 semaines)</i>	
	Ventes	Services reçus	Ventes	Services reçus
Entité contrôlée conjointement	—	10,0	—	10,6
Entreprises contrôlées par un membre du conseil d'administration	28,7	—	28,3	—
	28,7	10,0	28,3	10,6

	Débiteurs		Créditeurs	
	2013	2012	2013	2012
Entité contrôlée conjointement	—	—	(0,5)	(0,5)
Entreprises contrôlées par un membre du conseil d'administration	1,0	0,9	—	—
	1,0	0,9	(0,5)	(0,5)

La rémunération des principaux dirigeants se détaillait comme suit :

	2013 <i>(52 semaines)</i>	2012 <i>(53 semaines)</i>
Rémunération et avantages du personnel à court terme	2,7	2,4
Avantages postérieurs à l'emploi	0,8	0,5
Autres avantages à long terme	1,5	2,0
Rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	3,6	3,1
	8,6	8,0

28. GESTION DU CAPITAL

La Société tend à maintenir un niveau de capital qui lui permet de rencontrer plusieurs objectifs, entre autres :

- Viser un pourcentage de dette non courante sur le total combiné de la dette non courante et des capitaux propres (ratio dette non courante/capital total) inférieur à 50 %.
- Conserver une cote de crédit suffisante pour l'obtention de la qualification « Catégorie d'investissement » pour ses billets à terme.
- Verser un dividende annuel total représentant environ 20 % du bénéfice net avant les éléments extraordinaires de l'exercice précédent.

Dans sa structure du capital, la Société considère ses régimes d'options d'achat d'actions et d'UAR offerts à des employés clés et des dirigeants. De plus, le programme de rachat d'actions constitue l'un des outils que la Société utilise dans l'atteinte de ses objectifs.

La Société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

Pour l'exercice 2013, la Société a réalisé les résultats suivants relativement à ses objectifs de gestion du capital :

- un ratio dette non courante/capital total de 18,8 % (27,7 % au 29 septembre 2012);
- une cote de crédit BBB confirmée par S&P et DBRS (même cote en 2012);
- un dividende de 18,7 % du bénéfice net de l'exercice précédent (21,1 % en 2012).

Les objectifs de gestion du capital sont demeurés inchangés comparativement à l'exercice précédent.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
28 septembre 2013 et 29 septembre 2012
(en millions de dollars, sauf indication contraire)
29. INSTRUMENTS FINANCIERS
JUSTE VALEUR

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des emprunts bancaires et des créditeurs est comparable à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

La juste valeur des prêts à certains clients, de la facilité de crédit et des emprunts correspond à la valeur comptable puisqu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux du marché.

La juste valeur des contrats de change à terme est évaluée en utilisant une technique d'évaluation généralement acceptée, soit la valeur actualisée de la différence entre la valeur du contrat à la fin selon le taux de change de ce contrat et la valeur du contrat à la fin selon le taux de change que l'institution financière utiliserait si elle renégociait en date d'aujourd'hui le même contrat aux mêmes conditions.

La juste valeur des billets représente les obligations auxquelles la Société aurait à faire face advenant la négociation de billets similaires aux conditions actuelles du marché.

La juste valeur des obligations découlant de contrats de location-financement représente les obligations auxquelles la Société aurait à faire face advenant la négociation de baux similaires aux conditions actuelles du marché.

La juste valeur du passif relatif à la participation ne donnant pas le contrôle correspond à une estimation du prix à payer qui est basé principalement sur la valeur actualisée des bénéfices futurs prévus d'Adonis et Phoenicia à la date où les options sont exerçables.

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers étaient les suivantes :

	2013		2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Autres actifs financiers				
Prêts et créances				
Prêts à certains clients (<i>note 13</i>)	25,8	25,8	23,5	23,5
Participation ne donnant pas le contrôle				
Passif financier détenu à des fins de transaction	160,5	160,5	139,3	139,3
Dette (<i>note 20</i>)				
Autres passifs financiers				
Facilité de crédit rotative	—	—	315,4	315,4
Billets de série A	200,0	211,5	200,0	217,2
Billets de série B	400,0	417,3	400,0	457,7
Emprunts	28,1	28,1	32,6	32,6
Obligations découlant de contrats de location-financement	39,0	43,9	43,2	53,1
	667,1	700,8	991,2	1 076,0

Les contrats de change à terme, classés dans les « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net », ne figurent pas dans ce tableau, car ils ont une valeur non significative.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***HIÉRARCHIE DES ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR**

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière doivent être classées selon les niveaux suivants :

- Niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La Société a classé l'évaluation à la juste valeur des contrats de change à terme au niveau 2, car elle repose essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des taux de change.

Pour le passif relatif à la participation ne donnant pas le contrôle, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données qui ne sont pas observables sur le marché.

Les variations du passif relatif à la participation ne donnant pas le contrôle se détaillaient comme suit:

	2013	2012
Solde au début de l'exercice	139,3	—
Émission par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	—	132,1
Quote-part dans les résultats	7,8	7,2
Dividendes	(6,8)	—
Variation de la juste valeur	20,2	—
Solde à la fin de l'exercice	160,5	139,3

Une augmentation des bénéfices futurs de 1 % entraînerait une augmentation de la juste valeur de 1,8 \$.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuations de taux d'intérêt en raison des prêts et créances qu'elle consent ainsi que des emprunts qu'elle contracte à des taux d'intérêt variables.

Aux 28 septembre 2013 et 29 septembre 2012, aucun contrat d'échange de taux d'intérêt n'était en circulation.

RISQUE DE CRÉDIT**Prêts et créances / cautionnements**

La Société vend des marchandises à des consommateurs et des commerçants situés au Canada. Elle accorde du crédit aux commerçants au moment de la vente de marchandises. De plus, elle consent à certains d'entre eux des prêts à long terme afin de les aider financièrement dans le cadre d'acquisitions d'entreprises ou elle se porte garante de prêts consentis par des institutions financières à ces mêmes commerçants. La Société s'expose ainsi au risque de crédit.

Afin d'atténuer le risque, la Société effectue une évaluation continue du crédit de sa clientèle et elle s'est dotée d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter et les garanties à obtenir. Aux 28 septembre 2013 et 29 septembre 2012, aucun de ses clients ne représentait plus de 10 % du total des prêts et créances.

La Société détient des garanties pour couvrir son risque de crédit. Elles prennent la forme de garanties sur des actifs de ses clients tels que des dépôts, des placements en actions de la Société et/ou des hypothèques de 2^e rang sur les stocks, les biens meubles, les biens incorporels et les débiteurs.

Au cours des dernières années, la Société n'a connu aucune perte significative relativement au risque de crédit.

Au 28 septembre 2013, le montant maximum de la responsabilité éventuelle en vertu des cautionnements était de 22,5 \$ (22,9 \$ au 29 septembre 2012) et aucun passif n'avait été comptabilisé à cette date.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2013 et 29 septembre 2012***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net**

Pour ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net, soit les contrats de change à terme, la Société s'expose à un risque de crédit lorsque ces contrats entraînent des sommes à recevoir des institutions financières. Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société s'est engagée auprès de quelques grandes institutions financières canadiennes afin de réduire son risque de crédit.

Aux 28 septembre 2013 et 29 septembre 2012, la Société n'était pas exposée au risque de crédit à l'égard de ses contrats de change à terme, car ils entraînaient des sommes à payer.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison de sa dette et de ses créditeurs.

La Société évalue régulièrement sa situation de trésorerie et elle estime que ses flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation sont suffisants pour couvrir entièrement ses besoins de fonds liés à ses activités de financement. Ses billets de Série A, sa facilité de crédit rotative et ses billets de Série B viennent à échéance seulement en 2015, 2017 et 2035 respectivement. La Société a également accès à un solde autorisé non utilisé de 600,0 \$ sur sa facilité de crédit rotative.

	Flux de trésorerie non actualisés (capital et intérêts)					Total
	Créditeurs	Emprunts	Billets	Obligations en vertu de contrats de location-financement	Participation ne donnant pas le contrôle	
Échéance de moins d'un an	1 004,9	9,4	33,8	6,8	—	1 054,9
1 an à 10 ans	—	8,0	424,9	36,8	180,1	649,8
11 ans à 20 ans	—	3,3	238,8	14,0	—	256,1
Plus de 20 ans	—	14,2	447,9	2,2	—	464,3
	1 004,9	34,9	1 145,4	59,8	180,1	2 425,1

RISQUE DE CHANGE

La Société effectue certains achats en différentes devises et s'expose ainsi à un risque de taux de change.

Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés, soit des contrats de change à terme, afin de se protéger des variations de taux de change sur ses achats futurs de biens et services en différentes devises.

Aux 28 septembre 2013 et 29 septembre 2012, la juste valeur des contrats de change à terme était non significative.

30. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

31. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 28 septembre 2013 (incluant les chiffres comparatifs) ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 12 novembre 2013.

Administrateurs et dirigeants

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marc DeSerres⁽¹⁾⁽³⁾
Montréal (Québec)

Claude Dussault⁽²⁾⁽³⁾
Québec (Québec)

Serge Ferland
Québec (Québec)

Paule Gauthier⁽²⁾⁽³⁾
Québec (Québec)

Paul Gobeil⁽³⁾
Montréal (Québec)
Vice-président du conseil

Russell Goodman⁽¹⁾
Lac-Tremblant-Nord (Québec)

Christian W.E. Haub⁽²⁾
Greenwich (Connecticut)

Michel Labonté⁽¹⁾
Montréal (Québec)

Eric R. La Flèche
Ville Mont-Royal (Québec)
Président et chef de la direction

Pierre H. Lessard
Westmount (Québec)
Président du conseil

Marie-José Nadeau⁽¹⁾⁽²⁾
Montréal (Québec)

Réal Raymond⁽²⁾
Montréal (Québec)
Administrateur principal

Michael T. Rosicki⁽³⁾
Orillia (Ontario)

John H. Tory⁽¹⁾
Toronto (Ontario)

LA DIRECTION DE METRO INC.

Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction

François Thibault
Vice-président principal,
chef de la direction financière
et trésorier

Christian Bourbonnière
Vice-président principal,
division du Québec

Johanne Choinière
Vice-présidente principale,
division de l'Ontario

Serge Boulanger
Vice-président principal,
centrales nationales d'achats
et marques privées

Martin Allaire
Vice-président,
immobilier et ingénierie

Geneviève Bich
Vice-présidente, ressources humaines

Jacques Couture
Vice-président, systèmes d'information

Paul Dénommée
Vice-président, contrôleur corporatif

Marc Giroux
Vice-président,
marketing et communications

Luc Martinovitch
Vice-président et directeur général,
McMahon Distributeur
pharmaceutique inc.

Simon Rivet
Vice-président, affaires juridiques
et secrétaire corporatif

Yves Vézina
Vice-président national,
logistique et distribution

(1) Membre du comité d'audit
(2) Membre du comité des ressources humaines
(3) Membre du comité de régie d'entreprise
et de mise en candidature

Renseignements aux actionnaires

**Agent comptable des transferts
et des registres**
Computershare
Services aux investisseurs

Inscription des titres
Bourse de Toronto
Symbole : MRU

Auditeurs
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Adresse du siège social
11011, boul. Maurice-Duplessis
Montréal (Québec) H1C 1V6

Pour se procurer la notice annuelle,
s'adresser au Service des relations
avec les investisseurs :
Tél. : (514) 643-1055
Courriel : finance@metro.ca

*The English version of this report may
be obtained from the Investor Relations
Department.
Tel: (514) 643-1055
E-mail: finance@metro.ca*

Les renseignements sur la Société
et les communiqués de presse de
METRO INC. sont disponibles sur
Internet à l'adresse suivante :
www.metro.ca.

Assemblée annuelle
L'assemblée générale annuelle
des actionnaires aura lieu le
28 janvier 2014 à 11 h 00 au :
Centre Mont-Royal
2200, rue Mansfield
Montréal (Québec) H3A 3R8

Dividendes* Exercice financier 2014

Date de déclaration

- 27 janvier 2014
- 15 avril 2014
- 12 août 2014
- 29 septembre 2014

Date d'inscription

- 18 février 2014
- 15 mai 2014
- 2 septembre 2014
- 7 novembre 2014

Date de paiement

- 14 mars 2014
- 6 juin 2014
- 19 septembre 2014
- 26 novembre 2014

* Assujettis à l'approbation du conseil d'administration

metro.ca

METRO s'est engagée à respecter les principes d'une entreprise responsable, notamment en matière d'environnement. En cohérence avec cet engagement, ce rapport annuel est fait en partie de papier recyclé postconsommation et est certifié FSC.

Le FSC® (Forest Stewardship Council®) est une norme internationale sur la chaîne de traçabilité qui assure le suivi du produit depuis la forêt jusqu'à sa mise en tablette, garantissant ainsi qu'il provient de sources respectueuses de la forêt.